



D.2021.07.07.5.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 7 Juillet 2021

5- Pilotage et Attractivité du réseau

5.2 - Bilan de l'accessibilité du réseau Tisséo à fin 2020

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe			X
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X (à/c du point 5.1)	X (à M. Grass jusqu'au point 4.1 inclus)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a posé les principes d'une accessibilité pour tous et à tous les services.

En apportant de nombreux changements dans le domaine de l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports, la loi appelée aussi « Loi Handicap » a constitué une avancée majeure pour la prise en compte du handicap dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap tout en favorisant leur intégration en tant que citoyennes et citoyens au sein de la cité.

Dans ce contexte, Tisséo Collectivités s'est engagé dans une démarche volontariste en matière d'accessibilité en adoptant deux schémas directeurs d'accessibilité successifs :

- Le Schéma Directeur Accessibilité déployé sur 2009-2014
- Le Schéma Directeur Accessibilité 2016-2018 et l'agenda d'accessibilité programmée (2016-2024) adopté par le Comité Syndical en septembre 2015

Par délibérations D.2017.05.24.5.1, D.2018.03.28.9.1, et D.2019.04.10.6.1 le Comité Syndical a dressé successivement le bilan de la politique menée sur la période 2016 - 2018.

Sollicitée par délibération D.2018.10.03.5.1, la demande de prorogation des délais d'exécution a été accordée par arrêté du Préfet de la Haute-Garonne en date du 05 février 2019 pour une durée d'un an à compter du 16 février 2019.

Le bilan final du SDAP AD'AP a été acté par la délibération D 2020.02.05.6.1 lors du comité syndical du 5 février 2020. Il représente un point d'étape de l'accessibilité à fin 2019.

La présente délibération expose le rapport annuel de l'accessibilité du réseau Tisséo et de ses services associés avec un bilan d'étape à fin 2020 des réalisations en matière de mise en accessibilité des arrêts du réseau bus. Il fait également état de l'ensemble des services et projets réalisés pour favoriser l'accès au transport public sur la grande agglomération toulousaine.

En 2020, si la crise sanitaire a été très impactante sur l'activité du réseau Tisséo, les projets se sont poursuivis malgré les contraintes :

- 3 ateliers de concertation se sont tenus avec les associations,
- 48 arrêts de bus ont été mis aux normes d'accessibilité,
- 458 heures de formation dédiées au handicap ont été réalisées à destination du personnel Tisséo,
- Le déploiement du nouveau système de gestion des P+R permettant un meilleur accueil du public PMR, et une information en temps réel de la disponibilité des places (sur panneaux, site web et application)
- L'évolution de l'application Tisséo facilitant l'usage au quotidien pour les personnes fragiles, avec notamment la possibilité de rechargement à distance de sa carte Pastel,
- L'adaptation de la centrale d'appel « Allo Tisséo » aux personnes sourdes, malentendantes ou présentant des difficultés d'élocution,
- La fin de la rénovation des 158 distributeurs automatiques de titres (métro et tram) pour mieux s'adapter au public en situation de handicap.

En 2020, Tisséo Collectivités a consacré 4,7 millions d'euros à l'amélioration de l'accessibilité du réseau.

Pour les personnes dont le degré d'autonomie ne permet pas l'utilisation des transports en commun réguliers, Tisséo déploie sur l'ensemble des communes du ressort territorial, un service de transport adapté, Mobibus.

Cette année encore le service Mobibus a été au rendez-vous des attentes du public PMR. Malgré la crise sanitaire, 121 800 voyages ont été réalisés par 2 209 personnes pour un budget de plus de 5,3 millions d'euros.

L'année 2021 sera marquée par un effort soutenu de poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus, et jalonnée par la concertation avec les associations représentant les personnes en situation de handicap sur les futurs projets : Téléo, 3^{ème} ligne de métro et évolution du règlement du service Mobibus pour s'adapter aux exigences de la LOM.

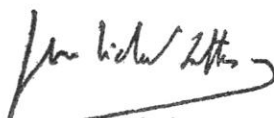
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : PREND ACTE du bilan de l'accessibilité du réseau Tisséo à fin 2020.

ARTICLE 2 : AUTORISE la transmission de ce bilan accompagné des annexes numériques associées aux services préfectoraux concernés pour le suivi des engagements.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES



Bilan de l'accessibilité du réseau Tisséo au 31 décembre 2020



© Romain Saada

Table des matières

Table des matières	2
Contexte règlementaire et engagements de Tisséo Collectivités	3
Faits marquants de l'année 2020	4
Activités des instances de concertation et de suivi politique	4
Bilan de la mise en accessibilité des arrêts prioritaires	6
L'accessibilité du matériel roulant sur le réseau Tisséo	11
Formation du personnel	12
Des tarifs aménagés pour chacun	13
Fréquentation du réseau	13
Information Voyageurs	15
Etat d'avancement des mesures ADAP au 31 décembre 2020	20
Service Mobibus	27
Activité 2020	28
ANNEXE 1 Arrêts mis en accessibilité en 2020	33
ANNEXE 2 : Les arrêts en cours de programmation	34
Annexe 3 : Arrêts proposés au classement en Impossibilité Technique Avérée	43
ANNEXE 4 -Compte-rendu CARUT 14 janvier 2020	45

Tisséo Collectivités a pour objectif une politique ambitieuse de la mise en accessibilité de son réseau de transport.

Depuis le premier Schéma Directeur Accessibilité 2009-2014, plusieurs documents ont planifié les actions et travaux à entreprendre pour réaliser une meilleure accessibilité en conformité avec la loi de 2015 :

- Schéma Directeur d'Accessibilité Programmé 2016-2018
- Agenda d'Accessibilité Programmé 2016-2024

A travers ces documents, Tisséo Collectivités s'engage à mettre en œuvre les équipements nécessaires pour un déplacement confortable, depuis la préparation de celui-ci, à travers un accès à l'information le plus universel possible et un accueil bienveillant par du personnel formé, à la réalisation du trajet avec des points d'arrêts et du matériel roulant accessibles, des stations accueillantes.

Depuis 2009, 55 millions d'euros ont déjà été investis dans la mise en accessibilité de réseau Tisséo, plus de 23 millions depuis 2016 dont la moitié consacrée à la mise en conformité des arrêts de bus.

En complément, chaque année Tisséo Collectivités consacre plus de 5 millions d'euros pour offrir un service appelé Mobibus et dédié aux déplacements des personnes dont le degré d'autonomie ne permet pas d'emprunter le réseau régulier.

Contexte réglementaire et engagements de Tisséo Collectivités

A. Contexte juridique

- Loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées
- Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019.

B. Délibérations

- Délibération du 28 février 2008 adoptant le Diagnostic Accessibilité du Réseau Tisséo et les propositions d'orientations pour la programmation de mise en accessibilité du réseau
- Délibération du 6 juillet 2009 adoptant le Schéma Directeur Accessibilité du Réseau Directeur Tisséo, programmation 2009-2014
- Délibération du 16 septembre 2015 du Comité Syndical du SMTC adoptant le Schéma Directeur Accessibilité Programmée (SDAP)
- Délibération du 24 mai 2017 adoptant le bilan intermédiaire SDAP AdAP fin 2016
- Délibération du 28 mars 2018 adoptant le bilan intermédiaire SDAP AdAP fin 2017
- Délibération du 3 octobre 2018 de demande de prorogation des délais d'exécution du SDAP
- Délibération du 10 avril 2019 adoptant le bilan intermédiaire SDAP AdAP fin 2018
- Délibération du 5 février 2020 adoptant le bilan final du SDAP et l'état d'avancement de l'AdAP fin 2019

C. Validations préfectorales

- Arrêté Préfectoral du 20 janvier 2016 approuvant l'AdAP
- Arrêté Préfectoral du 16 février 2016 approuvant le SDAP
- Arrêté préfectoral du 5 février 2019 approuvant la demande de prorogation des délais d'exécution du SDAP concernant la mise en accessibilité des arrêts de bus.

Faits marquants de l'année 2020

La crise sanitaire d'envergure internationale a eu un impact sur l'ensemble des projets portés par Tisséo.

A partir de mars 2020, les commissions et ateliers se sont déroulés en visio-conférence. Elus, techniciens et représentants des associations se sont adaptés à cette nouvelle forme de rencontre, non sans difficultés suivant les capacités et équipements de chaque participant.

Cependant, malgré ces circonstances, 3 principaux projets ont abouti et ont été mis en œuvre :

- En février 2020, l'accès à Allo-Tisséo est adapté aux personnes déficientes auditives via la plateforme Acceo
- En juillet 2020, la clôture du projet de rénovation des 158 Distributeurs Automatiques de Titre sur le réseau Métro et Tramway
- En juillet 2020, la mise en place du nouveau système d'accès aux parkings relais du métro avec mise en sécurité du stationnement PMR

Activités des instances de concertation et de suivi politique

A. Commission d'Accessibilité du Réseau Urbain (CARUT)

La CARUT est une instance de concertation et d'échanges dédiée au réseau Tisséo. Elle rassemble élus, techniciens et associations représentatives des différents types de handicaps. Elle examine l'évolution de la mise en accessibilité du réseau et l'état d'avancement de la réalisation du SDAP ADAP ainsi que les points travaillés en ateliers. Elle se réunit à minima 1 fois par an.

En 2020, la CARUT s'est réuni le 14 janvier 2020. Elle a examiné le bilan du schéma directeur d'accessibilité et de l'agenda d'accessibilité programmé, la mise en œuvre de l'intégration des visuels du métro en station, la nouvelle interface des Distributeurs Automatiques de Titres, le dispositif d'accueil téléphonique pour les personnes déficients auditifs et la carte pastel en braille. En annexe 4 : le compte-rendu de la CARUT du 14 janvier 2020.

B. Commission Accessibilité

Créée en octobre 2014 et composée d'élus des territoires de Tisséo Collectivités, la Commission Accessibilité conduit la politique d'accessibilité. Elle oriente les décisions d'investissements et en assure le suivi. Elle se réunit semestriellement.

La commission accessibilité Tisséo n'a pu se réunir qu'une seule fois le 28 janvier 2020 et a examiné le bilan final du SDAP et le point d'étape de l'AD'AP à fin 2019.

C. Le comité de suivi SDAP AD'AP

Le comité de suivi SDAP AD'AP rassemble des représentants des associations, des représentants de l'état, les élus de Tisséo Collectivités et de Tisséo Voyageurs, du département de la Haute-Garonne. Il se réunit une fois par an et permet un suivi précis de la réalisation des engagements pris par Tisséo Collectivités dans le cadre du SDAP AD'AP.

Le dernier comité de suivi SDAP ADAP s'est réuni le 21 février 2020. C'est désormais la CARUT qui sera l'instance de suivi des réalisations de Tisséo en matière d'accessibilité, notamment concernant les dernières actions de l'AD'AP.

D. Ateliers thématiques de travail

Des ateliers de concertation avec les associations représentant les personnes en situation de handicap sont régulièrement organisés. Tisséo Collectivités bénéficient ainsi de l'expertise des usagers concernés pour prendre en compte les besoins de chacun dans l'amélioration de l'accessibilité du réseau. Des tests in situ ont permis de valider, infirmer ou améliorer des prototypes, tels que celui du valideur PMR.

Depuis janvier 2016, 52 ateliers se sont réunis sur diverses thématiques et ont permis de réelles avancées et innovations en matière de qualité d'usage pour tous les voyageurs.

En 2020, 3 ateliers ont été organisés :

- 10 février 2020 - Evaluation de l'éclairage des escaliers d'accès aux stations (led)
- 26 février 2020 - Signalétique directionnelle sur les quais de la ligne A du métro
- 2 novembre 2020 - les aménagements des Parkings Relais, Enquête usagers : zoom PMR

Bilan de la mise en accessibilité des arrêts prioritaires

Tous les arrêts du métro et du tramway sont accessibles.

Par délibération D.2015.09.16.3.1, Tisséo Collectivités a approuvé la liste des arrêts prioritaires du réseau bus Tisséo à mettre en accessibilité.

1 034 arrêts prioritaires sont inscrits au SDAP, 705 arrêts ont été mis en accessibilité, et 384 arrêts supplémentaires non-inscrits au SDAP ont également été aménagés.

Au total, ce sont 12,2 millions d'euros qui ont été consacrées de 2016 à 2020 à l'accessibilité des arrêts, dont 816 000 € pour l'année 2020.

En 2020, malgré le confinement et la crise sanitaire 48 arrêts ont été mis en accessibilité dont 10 arrêts non classés prioritaires.

Le détail de ces arrêts est fourni en Annexe 1.

Sur un total de 1 034 arrêts, 104 ont été supprimés à la suite de l'évolution du réseau, 47 ont été classés en Impossibilité Technique Avéré et 22 sont proposés à ce classement.

En conclusion, il reste 156 arrêts à aménager au titre du SDAP.

Une programmation visant à réaliser le maximum de ces travaux avant fin 2021 a été partagée avec les gestionnaires de voiries et est détaillée en Annexe 2.

Les paragraphes suivants détaillent le rappel des engagements de Tisséo Collectivités, le processus pour la réalisation des arrêts à mettre en accessibilité, le bilan depuis 2016 des arrêts traités et enfin, l'utilisation du service « Le Lien » permettant de palier la non-accessibilité.

A. Rappel des engagements de Tisséo Collectivités

L'ordonnance du 26 septembre 2014 a permis aux AOM élaborant un SDAP-AD'AP (Schéma Directeur d'accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmé) de bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 ans pour la mise en accessibilité de son réseau de transport urbain. Elle indique que **l'obligation d'accessibilité du service de transport ne concerne plus la totalité des points d'arrêts, mais vise la mise en accessibilité de points d'arrêts de façon prioritaire.**

Le décret n°2014-1323 du 4 novembre 2014 définit les conditions de détermination des points d'arrêts à rendre accessibles de manière prioritaire :

- Il est situé sur une **ligne structurante** d'un réseau de transport urbain,
- Il est **desservi par au moins deux lignes** de transport public,
- Il constitue un **pôle d'échanges**,
- Il est situé dans un rayon de **200 m autour d'un pôle générateur de déplacements ou d'une structure d'accueil pour personnes handicapées ou personnes âgées**,

L'AOM s'assure qu'il existe au moins un point d'arrêt accessible par commune desservie ou détermine un point d'arrêt prioritaire (réseaux urbains).

Le décret précise également ce qui relève d'une impossibilité technique avérée (ITA) permettant d'exclure certains points d'arrêts prioritaires de l'obligation d'accessibilité.

Tisséo Collectivités a déterminé les arrêts prioritaires de son territoire selon les critères suivants :

- traitement de tous les arrêts des lignes effectuant plus de 120 courses / jour,
- traitement de tous les arrêts d'une ligne n'empruntant que partiellement un site propre bus,
- traitement de tous les arrêts multimodaux (CD31 / Région), et ceux communs à plusieurs lignes Tisséo (y compris les Transports à la Demande),
- traitement de tous les arrêts situées à proximité de certains Point d'Intérêt ou Etablissements Recevant du Public (y compris les Transports à la Demande).

La liste de ceux-ci a été :

- présentée aux membres de la CARUT le 16 juin 2015,
- soumise à l'avis des membres du Comité de Suivi SDAP-ADAP le 30 juin 2015,
- approuvée par délibération le 16 septembre 2015 puis déposé en préfecture.

Tisséo Collectivités s'est engagé à rendre accessibles 1 034 points d'arrêts avant février 2019 selon une programmation visant à :

- prioriser un réseau bus ossature accessible à 100%, en complément du réseau lourd métro/tram accessible aux usagers en fauteuil roulant (UFR),
- favoriser la mise en accessibilité des lignes structurantes,
- tenir compte du programme de création des lignes Linéo et des études de rationalisation de secteurs.

Rappel de la programmation SDAP déposé en préfecture en 2015

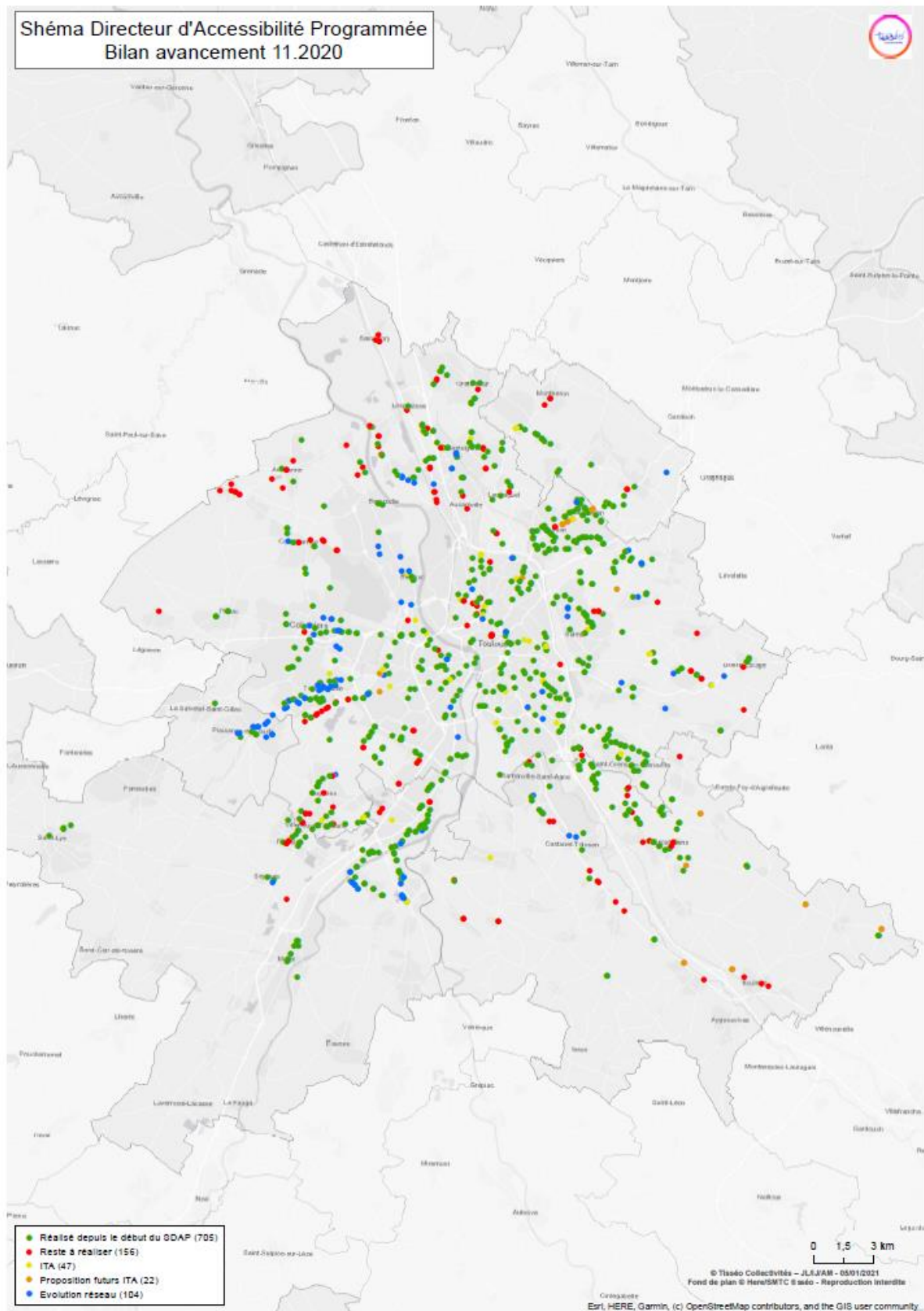
Programmation SDAP 2015	ITA	2016	2017	2018	Total
Nombre d'arrêts	56	429	184	365	1034

Pour finaliser la mise en accessibilité du réseau en cohérence avec le programme du projet « mobilités 2020-2025-2030 », le Comité Syndical par délibération D.2018.10.03.5.1 a sollicité une prorogation des délais d'exécution du SDAP-Ad'AP auprès du Préfet de la Haute-Garonne.

Par arrêté préfectoral du 05 février 2019, une prorogation d'une durée d'un an à compter du 16 février 2019 est accordée pour la mise en accessibilité du réseau de transport en commun de l'agglomération toulousaine.

Prorogation du SDAP – engagement	2018	2019	2020	2021	Remarques
Nombre d'arrêts	209	168	97	53	<i>30 arrêts supprimés dans cadre évolution des TAD</i>

Shéma Directeur d'Accessibilité Programmée
Bilan avancement 11.2020



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210708-20210707-5-2D-DE
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021

B. Processus pour la réalisation de la mise en accessibilité

Les responsabilités techniques et financières de la mise en accessibilité des arrêts se partagent ainsi :

- La localisation sécurisée des arrêts est de la compétence de Tisséo Collectivités
- L'aménagement du point d'arrêt et des cheminements **est du ressort de la collectivité** assurant la compétence voirie (Département, EPCI, communes),

Tisséo Collectivités programme, concerte et coordonne ces acteurs afin d'assurer la mise en accessibilité des arrêts.

Des conventions de travaux avec les EPCI, permet à Tisséo Collectivités de financer les travaux d'aménagements des quais.

Tisséo Collectivités détermine une programmation des arrêts à mettre en accessibilité dans l'année à venir en coordination avec les EPCI et les communes, selon les projets en cours (projets municipaux ou de transports). Elle transmet cette programmation aux gestionnaires de voiries. Après analyse, ceux-ci communiquent à Tisséo Collectivités plans, devis et calendriers de travaux.

Les règles de cette procédure sont les suivantes : la programmation doit être fixée avant le mois de décembre de l'année N-1 pour des travaux réalisés pendant la période à partir du 3^{ème} trimestre de l'année N.

Tout au long de ce processus, des visites terrains, des discussions et des allers-retours entre les différents partenaires et Tisséo Collectivités sont nécessaires.

En 2020, les études n'ont pu être menées durant le confinement strict de mars à mai 2020. Seuls les travaux des arrêts déjà étudiés et validés ont pu être concrétisés.

C. Bilan du nombre d'arrêts traités dans le cadre du SDAP et Hors SDAP

	Programmation <i>Engagement comité suivi SDAP ADAP Janvier 2019</i>	Total d'arrêts mis en accessibilité dans le SDAP	Arrêts traités Hors SDAP	Arrêts mis en accessibilité
2016	402	224	150	374
2017	177	171	157	328
2018	209*	147	38	185
2019	168*	125	29	154
2020	97*	38	10	48
Total (hors ITA et programmation 2020-2021)		705	384	1089

*Programmation revue par suite du dépôt du dossier de prorogation.

Les arrêts hors SDAP sont traités dans le cadre de :

- l'évolution du réseau et l'intégration des réseaux de Colomiers et du Muretain avec la volonté d'une mise en accessibilité quasi immédiate de ces réseaux,
- la mise en accessibilité des arrêts de toute nouvelle ligne de bus, notamment tous les arrêts des lignes structurantes Lineo
- l'aménagement au cas par cas selon les besoins signalés ou les opportunités de travaux.

Les arrêts proposés en ITA sont listés en annexe 3.

D. Service de substitution

Afin de faciliter les déplacements des personnes en fauteuil roulant ou atteintes de cécité, Tisséo Collectivités propose un service de transport adapté Mobibus. Ce service permet à de nombreuses personnes en situation de handicap de voyager même si l'arrêt de bus d'origine ou de destination n'est pas aménagé.

De plus, le service « Le Lien », qui se rapproche d'un service de substitution sans en avoir toutes les caractéristiques, permet le rabattement vers le réseau lourd :

- un service gratuit pour les personnes à mobilité réduite,
- à la demande,
- sans accompagnement au domicile,
- d'adresse (trottoir de la voie publique) vers 1 arrêt du réseau lourd (métro, Lineo)
- en complément du réseau Tisséo accessible.

En 2020, 147 transports ont été effectués, la fréquentation de ce service ayant été impactée par la crise sanitaire comme tous les services de transports.

Année	Transports réalisés
2016	445
2017	51
2018	332
2019	389
2020	147

Tisséo Collectivités souhaite faire évoluer ce service afin de le rendre compatible avec les exigences de la Loi d'Organisation des Mobilités. Pour ce faire, une concertation avec les associations membres du comité de suivi sera organisée en 2021.

L'accessibilité du matériel roulant sur le réseau Tisséo

L'ensemble du matériel roulant est accessible, quel que soit le mode, y compris les services affrétés.



Concernant le métro : 116 rames au total réparties de la manière suivante :

- 66 rames sur la ligne A pour l'exploitation en 52 m (52 rames en exploitation, le reste en réserve ou programmées en révision).
- 50 rames sur la ligne B (44 rames en exploitation, le reste en réserve ou programmées en révision).

L'accessibilité des rames est confortée par :

- Annonces sonores et visuelles intérieures (direction/arrêt)
- 2 espaces dédiés aux fauteuils roulants
- Bouton appel d'urgence abaissé dans les rames VAL 206 renouvelées
- Alerte de fermeture des portes sonore
- Alerte de fermeture des portes visuelle
- Pictogrammes indiquant les places prioritaires PMR

Concernant le tramway

Les 28 rames bénéficient de :

- Annonces sonores et visuelles intérieures (direction/arrêt)
- 4 emplacements de fauteuil roulant
- 4 boutons de demande d'arrêt abaissés
- Alerte fermeture des portes sonore et visuelle
- Pictogrammes indiquant les places prioritaires PMR



Concernant les bus :

Le parc bus urbains est de 586 véhicules au 31/12/2020.

Il est composé de :

- 350 bus standards
- 206 bus articulés
- 20 midibus
- 10 minibus

- 100 % des bus sont équipés de rampes PMR
- Tous les bus sauf les 10 minibus de la navette centre-ville sont équipés des annonces sonores et visuelles à l'intérieur
- 167 bus sont équipés des écrans IV
- Bouton d'appel d'urgence abaissé
- Bouton de demande d'arrêt abaissé
- Pictogrammes indiquant les places prioritaires PMR

Le parc affrété à fin 2020 est composé de 159 véhicules :

- 15 midibus
- 78 minibus
- 66 standards dont 16 du type GX137 ou Citaro K (10m environ)

L'ensemble du parc affrété est accessible PMR et dispose d'un plancher plat y compris les véhicules de Transport A la Demande.



Formation du personnel

A. Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap

Cette formation est intégrée aux formations initiales des conducteurs et des agents d'accueil en agence.

L'engagement de former 39 agents par an est largement dépassé.

	Nombre d'agents	Nombre d'heures	Frais pédagogiques
2016-2019	383	1 528	11 860 euros
2020	116	458	5 000 euros
Total	499	1 986	16 860 euros

B. Formation « Langue des signes Française »

La formation à la Langue des Signes Française concerne chaque année de nouveaux volontaires.

En 2020, du fait des restrictions sanitaires, il n'a pas été possible de maintenir les formations en Langue des Signes Française. Le bilan reste celui à fin 2019 :

7 personnes ont été formées sur 4 ans pour un total de 322 heures et un budget en frais pédagogiques de 8 325 euros.

Des tarifs aménagés pour chacun

Une tarification solidaire permet aux personnes en situation de handicap de bénéficier de tarifs réduits ou de la gratuité. Le taux de réduction varie selon les taux d'incapacité notifiés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Taux d'incapacité d'au moins 80 %

La gratuité est accordée sans condition aux personnes invalides civiles, de vue, de guerre ou de travail et sous condition de résidence dans une des 108 communes de périmètre Tisséo :

- d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention invalidité de 80% ou plus ou
- d'une carte CMI mention priorité, ou d'une carte orange ou violette, sur présentation du courrier de notification du taux d'invalidité de 80 % ou plus de la MDPH ou
- d'une carte d'invalidité délivrée par l'ONACVG en cours de validité pour les invalides de guerre.

La gratuité est également accordée à l'accompagnant lorsque la carte d'invalidité porte la mention « Tierce personne » ou « besoin d'accompagnement ».

Taux d'incapacité entre 50 % et 79 %

En 2020, des réductions sont accordées, sous condition de résidence dans une des 108 communes du périmètre Tisséo, aux personnes invalides civiles, de vue, de guerre ou de travail et en possession :

- d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention invalidité ou
- d'une carte CMI mention priorité, ou d'une carte orange ou violette, sur présentation du courrier de notification du taux d'invalidité entre 50 et 79 % de la MDPH, ou
- d'une carte d'invalidité délivrée par l'ONACVG en cours de validité pour les invalides de guerre.

Ces réductions varient, en fonction des revenus de la personne en situation de handicap, de 70 % du tarif tous publics à la gratuité pour les abonnements mensuels ou annuels et les tickets 10 déplacements.

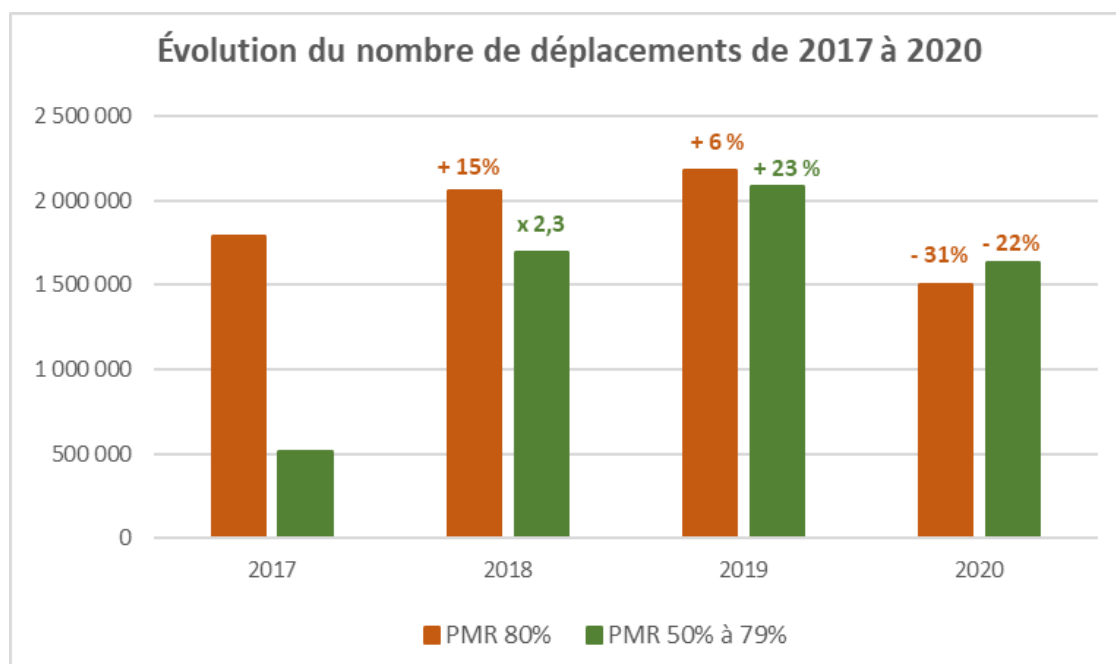
En juillet 2021, en conformité avec la LOM, ces tarifs seront attribués sans condition de résidence et un tarif spécifique destiné à l'accompagnateur de toutes personnes disposant d'une des 3 Cartes Mobilité Inclusion sera mis en place.

Fréquentation du réseau

Les nombreuses actions de Tisséo collectivités pour rendre le réseau plus confortable et accessible à tous portent leurs fruits. L'utilisation des transports en commun réguliers par des personnes en situation de handicap ne cesse d'augmenter.

En 2020, le réseau Tisséo a connu une baisse sans précédent de sa fréquentation du fait de la crise sanitaire.

Pour autant, la part des déplacements PMR est passée de 1,66% en 2017 à 3,7% en 2020 (2019 : 3,1 %).



Evolution du nombre de clients

Année	2017	2019	2020	Evolution 2020/2017
	Instauration tarification solidaire		Crise sanitaire	
Nombre de clients PSH*, taux incapacité >80%	8 228	11 835	10 886	+32%
Nombre de clients PSH*, taux incapacité de 50% à 79%	3 762	6 490	6 989	+ 86%

*PSH : Personne en situation de handicap

Information Voyageurs

Un voyage commence pour tous par sa préparation, mais c'est d'autant plus vrai pour une personne en situation de handicap. L'information des usagers en amont du trajet ou pendant le trajet doit pour cela être accessible à tous, notamment pour les personnes déficientes visuelles, auditives ou cognitives.

A. Tisseo.fr

Le site Internet tisseo.fr utilise les standards du Web pour une accessibilité complète des pages aux personnes déficientes visuelles (W3C) tout en étant compatible avec les aides techniques (CSS2 : plage Braille, lecteur vocal, navigation sans souris, etc.). Il comprend notamment :

- Des descriptifs de ligne / horaires à l'arrêt au format pour lecture audio.
- Des audiodescriptions des stations de métro et de tram téléchargeables.
- Un calculateur d'itinéraire utilisable par les lecteurs audio.
En option « PMR », les trajets proposés par le calculateur d'itinéraires ne prennent en compte que les arrêts accessibles et tiennent compte de la disponibilité des ascenseurs et escaliers mécaniques du métro.
- Un plan interactif fournissant l'accessibilité des arrêts de bus, des ascenseurs et escaliers mécaniques du métro.
- Une rubrique spécifique pour une vision rapide des ascenseurs hors service.
- Un plan du métro avec visuels « mon métro d'image en image » téléchargeable sur le site
- Un formulaire de réclamation accessibilité sur la page « contact ».
- La possibilité d'acheter des titres de transport ou une carte en ligne à travers l'e-agence conçue pour être accessible via les systèmes de lecture pour personnes déficientes visuelles.

Depuis juillet 2020, une information sur la disponibilité en temps réel des places de stationnement PMR dans les parkings relais est également disponible.

B. [Applications](#)

L'application Tisséo permet de connaître en temps réel les prochains passages d'un bus, de calculer son itinéraire. Elle informe également sur la disponibilité des ascenseurs et des escaliers mécaniques du métro. Elle est adaptée pour les personnes déficientes visuelles.

En janvier 2020, l'application Tisséo s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités :

- Un service personnalisé des alertes avec choix des notifications à la carte
- Une information multilingue en anglais et en espagnol
- L'intégration du module Pass Easy qui permet de recharger sa carte pastel avec son smartphone

En complément, l'application Ticket Easy permet d'acheter un titre de transport et de le valider avec son smartphone Android et est adapté pour les personnes déficientes visuelles.

Tisséo Collectivités propose également une application spécifique : Eô est conçue pour un usage sans aucun recours à la lecture, avec séquençage du trajet par des images choisies par l'utilisateur, et les visuels des stations pour permettre un jalonnement de son déplacement. Cependant l'utilisation très faible de cet outil amène une réflexion sur sa pérennité ou son évolution.



C. Allo-Tisséo

Depuis février 2020, Tisséo Collectivités propose l'accessibilité du service d'information téléphonique « Allo Tisséo » aux personnes sourdes, malentendantes ou présentant des difficultés d'élocution. La plateforme ACCEO permet de contacter Allo Tisséo en traduisant en fonction de la situation de la personne :

- Langue des Signes Française (LSF),
- Transcription en Temps Réel de la Parole (TTRP),
- Langue Française Parlée Complétée (LFPC).

Ce service gratuit est une solution multi-support (tablette, smartphone et ordinateur (équipé d'une webcam et d'un micro)).

Le budget de fonctionnement de ce service est de 8 000 euros par an.

D. Un accueil adapté à tous en agence :

Les agences sont conçues

- Des matériaux évitant la réverbération des bruits, des revêtements et des éclairages pour une luminosité adaptée à tous.
- Un guichet PMR : emplacement aisément repérable et facile d'accès et d'usage pour les personnes en fauteuil roulant.
- Des guichets équipés de boucles magnétiques pour faciliter les échanges avec les personnes malentendantes.
- Des présentoirs de fiches horaires et documentation commerciale conçus à bonne hauteur pour tous dont les personnes en fauteuil.
- Une borne d'information et d'accès au site internet réglable en hauteur à disposition pour un usage facilité pour tous.
- Des sièges à disposition des personnes pour lesquelles la station debout est pénible.

En complément, tous les agents sont formés à l'accueil des personnes en situation de handicap visible ou invisible.

Des agents volontaires sont formés à la Langue de Signes Françaises, avec une formation réitérée tous les ans.

Des formulaires « votre avis nous intéresse » permettent aux clients de faire des retours d'information sur leur expérience positive ou négative ou des propositions d'amélioration. Une version PMR est proposée afin de mettre en exergue les points concernant l'accessibilité.

E. Carte Pastel en Braille



On peut rappeler également que depuis septembre 2019, une personne déficiente visuelle peut disposer d'une carte pastel sur laquelle sont portées en braille les mentions « Tisseo » afin de la distinguer de ses autres cartes dans son portefeuille. Les mentions, « titulaire » ou « accompagnant » et la date de fin de validité sont inscrites sur la carte..

3 500 euros ont été consacré à ce dispositif.

F. Distributeurs Automatiques de Titres de Transports

Une rénovation importante des distributeurs automatiques de transports (DAT) a été engagée avec notamment une amélioration de l'Interface Homme-Machine.

Pour cela 2 ateliers ont été organisés en novembre 2018 pour déterminer les besoins des personnes en situation de handicap, et un en septembre 2019 pour tester un prototype.

La géométrie et le système mécaniques sont restés inchangés et il n'a pas été possible de créer un espace pour un fauteuil roulant, cependant l'utilisation de ces DAT est bien plus ergonomique pour tous, y compris les personnes de petite taille et les UFR.

Certaines évolutions concernent les personnes déficientes visuelles :

- Description vocale de l'automate
- Description textuelle des fonctions
- Réglage volume sonore par distributeur
- Inscriptions en braille et en relief
- Bouton audio et repères pour l'écran



Le déploiement des 55 distributeurs du tramway et les 103 distributeurs du métro a duré plus de 6 mois et s'est terminé en juillet 2020.

Le coût de l'opération est de 3 Millions d'Euros.

G. Mon Métro d'Image en Image

La démarche « Mon Métro d'Image en Image » permet le guidage et l'orientation de public fragile qui n'a pas la capacité d'utiliser la signalétique habituelle.

Chacune des 38 stations des lignes de métro A et B est associée à un visuel d'authentification.



*Des repères de déplacement compréhensibles par tous.
L'utilisateur trouvera tout au long de son parcours des visuels d'identification des stations de métro.*

Les visuels ont également été intégrés dans la signalétique directionnelle des stations et dans les synoptiques de ligne en amont des quais.

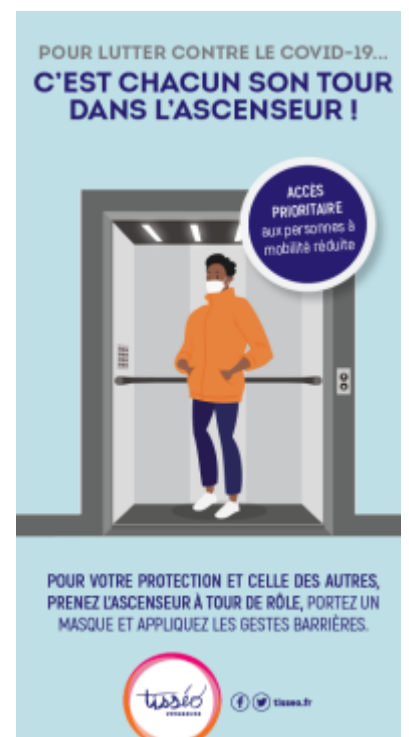


H. Campagnes de communication

De 2016 à 2019, diverses campagnes de communication à destination du public en situation de handicap ou sensibilisant à la différence ont été mises en place.

En février 2020, une campagne d'affichage a annoncé la mise en place du dispositif Acceo. Depuis mars 2020, un affichage permanent sur les ascenseurs indique la priorité à laisser aux PMR dans le cadre de la lutte contre la COVID.

Année	Budget Réalisé
2016	13 200 €
2017	15 000 €
2018	15 000 €
2019	15 000 €
2020	5 500 €
Total 2016-2020	63 700 €



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210708-20210707-5-2D-DE
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021

Etat d'avancement des mesures ADAP au 31 décembre 2020

L'Agenda D'accessibilité Programmée porte sur les établissements recevant du public, soit en ce qui concerne le réseau Tisséo :

- Les stations de métro et parking relais
- Les agences commerciales
- Les commerces implantés dans les stations.

A travers l'Agenda D'Accessibilité Programmé, Tisséo Collectivités s'est engagé sur des actions à réaliser avant fin 2024 selon une programmation par phasage.

Opérations achevées

Les actions déjà réalisées dans le cadre du SDAP sont les suivantes :

A. Cible abaissée du portillon accès PMR ligne de contrôle

450 000 euros ont été consacrés à la conception et la mise en œuvre des cibles adaptées à une utilisation en position assise ou par des personnes de petite taille.



B. Visuels Mon Métro d'Image en Image,

120 000 euros ont permis la conception, l'équipement des stations et la réalisation d'un jeu de carte et de l'application mobile EÔ

C. Mise aux normes des escaliers fixes



780 345 euros ont été consacré à la mise en conformité des escaliers fixes des lignes A et B :

- Bandes d'éveil à vigilance en haut des marches
- Nez de marche contrastés
- Premières contremarches contrastées

D. Accessibilité des ERP 5^{ème} catégorie

ERP 5 ^{ème} catégorie	Accessibles	% d'ERP 5 ^{ème} catégorie accessibles
10 Commerces *	8	80 %
8 Agences Tisséo	8	100 %
1 Salle d'attente **	1	100 %

* 2 commerces fermés sur les 12 existant en sept 2015. 2 commerces présentaient l'absence d'une tablette pour l'accueil des personnes en fauteuil roulant au niveau de la caisse. Il a été demandé la mise en place d'une tablette rabattable

** : 10 salles d'attente fermées sur les 11 existant en sept 2015

E. Amélioration des cheminements en station

Ces opérations ont consisté à sécuriser les cheminements en déplaçant les mobiliers gênants.

F. Parking Relais

Un nouveau système de contrôle d'accès aux parkings relais a été mis en place en juillet 2020.

A cette occasion, la configuration des parcs relais a été remaniée et des aménagements ont été réalisés afin d'améliorer la disponibilité des places de stationnement PMR.

Deux ateliers en février 2018 et février 2019 ont permis de valider les mesures suivantes :

- L'inclusion dans le périmètre contrôlé du P+R des places PMR,
- Un comptage à la place des stationnements PMR permettant d'afficher la disponibilité,
- Une voie dédiée PMR en cas de saturation du P+R pour garantir leur accès,
- Un temps de gratuité augmenté à 30 minutes pour tous véhicules permettant l'accompagnement des personnes PMR,
- Une relocalisation au plus près de la station métro des zones de parking PMR,
- Un choix d'équipements aux normes et adapté à tous types d'utilisateurs,
- Une communication renforcée : vidéo de présentation et formulaire de contact,
- Une relocalisation des emplacements destinés aux véhicules des services Le Lien / Mobibus,
- L'aménagement d'emplacements ou l'autorisation d'accès spécifique pour les minibus

Les fonctionnalités mises en place :

- Un capteur d'occupation à chaque place PMR
- Disponibilité en ligne des places / places PMR sur l'application et le site internet <https://www.tisseo.fr/se-deplacer/parc-relais?prm=1>
- Formulaire de contact : <https://www.tisseo.fr/nos-plus/contact>

FR ESP ENG Rechercher Plan du site

tisseo VOYAGEURS SE DÉPLACER LES TARIFS L'ESPACE PRO TISSÉO NOS PLUS

Parc Relais : Infos & disponibilité

Retrouvez le nombre de places disponibles de la majorité des parc-relais en temps réel !
Localisez également les parc-relais directement sur notre plan interactif

Disponibilités places PMR à 16h52 Actualiser Places standards

Station	Adresse	Places PMR	Statut	Services disponibles
Aéroconstellation	Boulevard de l'Europe, Beauzelle	8 places	Parc relais non barriéré	T, M
Arènes 1	Place Emile Male, Toulouse	5 places PMR libres		M, T, M, P
Arènes 2	Rue du 11 Novembre, Toulouse	Saturé		M, T, M, P
Argoulets	Chemin du Verdon, Toulouse	20 places PMR libres		M, M, P
Balma-Gramont	Rouze d'Agde, Balma	21 places PMR libres		M, M, P
Basso Cambo 1	Avenue Louis Bazzerque, Toulouse	10 places	Information temps réel indisponible	M, M, P, M

SERVICES

- Calculer votre itinéraire
- Fiches horaires
- Plans
- Prochains passages
- Arrêts favoris
- Plan interactif
- e-Agence
- Calculateur multimodal
- Paiement PV

Des équipements adaptés :



Un jalonage spécifique



Des aménagements complémentaires ont été réalisés quand les emprises le permettent en dehors du P+R :

- Quelques places pour accueillir les véhicules collectifs hors gabarit ont été aménagés (à Balma par exemple)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210708-20210707-5-2D-DE
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021

- Des emplacements destinés aux Minibus PMR et aux véhicules Mobibus/Le Lien



900 000 euros ont été consacrés à ces améliorations.

Opérations en cours

G. Amélioration de l'éclairage – 2016-2024

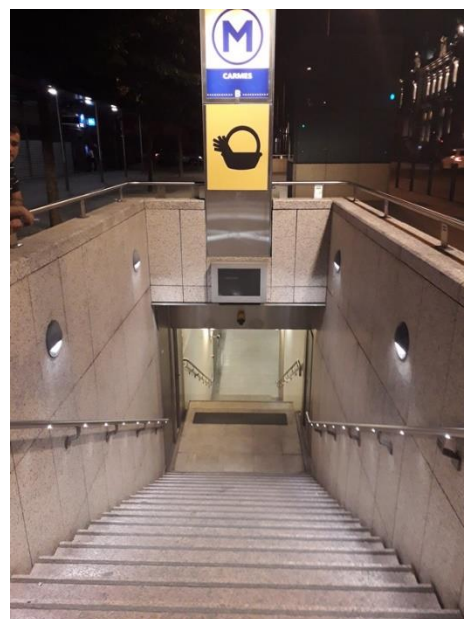
La phase 1 a permis de mettre en œuvre des solutions innovantes d'éclairage sur 5 stations de configurations différentes, de les tester et de les valider.

Dans les stations Compans Caffarelli, Carmes, Argoulets, Capitole, Arènes et Ranguell, l'éclairage des cheminements et des escaliers extérieurs et intérieurs a été refait. Des systèmes d'économie d'énergie ont été mis en place.

L'éclairage des quais de la ligne A a été harmonisé en utilisant des platines LED en remplacement des tubes fluorescents.

Les phases 2 et 3 ont pour objectif de généraliser à l'ensemble des stations les préconisations validées en prenant en compte les spécificités de chaque station.

Estimation 2016 - 1 719 848 € HT	
Phase 1 : 2016-2018 Travaux stations témoins + quais Ligne A	Réalisé 603 120 €
Phase 2 et 3 : 2019-2024 estimé Stations Ligne A et B	1 700 000€
TOTAL réalisé	603 120 €
Total estimé 2021	2 303 120 €



H. Remplacement et mise aux normes des ascenseurs 2016-2021

La mise en conformité des ascenseurs concernait le bandeau de commande (taille et contraste des boutons, boucle induction auditive) d'une part et d'autre part les boutons d'appel (position, contraste, plaques directionnelles)

Les ascenseurs du prolongement de la ligne A et des parkings silos ont été mis aux normes.

La mise en conformité des ascenseurs des stations de la ligne B et des interphones sur les paliers bas s'est achevée en 2019.

62% des ascenseurs de la ligne A ont déjà été remplacés.

15 ascenseurs restent à remplacer ; le lancement des travaux est prévu en 2022.

Synthèse

En synthèse, tableau de l'ensemble des mesures mises en oeuvre depuis 2016 :

Mesures Schéma Directeur Accessibilité Programmé 2016-2018	Budget réalisé à fin 2020	dont en 2020
Formations	25 185 €	5 000,00 €
Amélioration site Internet	20 000 €	
Ecrans d'affichage dynamique	2 720 000,00 €	
Actions de communication	63 700,00 €	5 500,00 €
Bornes Information Voyageurs	230 000,00 €	
Rénovation des DAT	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
Ajout du braille sur carte pastel	3 500,00 €	
Allo Tisséo en LSF abonnement de 3 ans	8 000,00 €	8 000,00 €
Mise en accessibilité des arrêts	12 216 000,00 €	816 000,00 €
Mesures Agenda D'Accessibilité Programmé	Budget réalisé à fin 2020	dont en 2020
Mise aux normes des ascenseurs	1 226 162,00 €	
Adaptation des portillons billettique	455 000,00 €	
Pose des bandes d'éveil à la vigilance et traitement des escaliers fixes	780 345,00 €	
Amélioration de l'accessibilité des Parkings Relais	900 000,00 €	900 000,00 €
Avertisseurs lumineux en façade de quai de la fermeture des portes des rames de la ligne A	36 000,00 €	
Audit de l'éclairage des stations des lignes A et B	115 406,00 €	
amélioration de l'éclairage des stations Phase 1 et 2	603 120,00 €	
Mon Métro d'Image en Image	120 000,00 €	
Bornes d'appel d'Urgence	1 080 000,00 €	
TOTAL	23 602 418 €	4 734 500 €

En 2020, ce sont plus de 4,7 Millions d'euros consacrés à l'accessibilité.

A ces mesures, il faut ajouter la mise en œuvre en novembre 2017 de la 4G dans le métro qui permet à chacun l'utilisation dans les rames d'outils et d'applications d'aide à la mobilité

Service Mobibus

En complément de son réseau régulier, Tisséo propose un service de transport à la demande spécialement adapté aux personnes à mobilité réduite, assurant une desserte adaptée sur l'ensemble du périmètre des transports urbains.

Tisséo Collectivités en a confié l'exploitation à la société TPMR-Toulouse, filiale de Transdev, par convention de délégation de service public en juillet 2019 et jusqu'en juin 2025.

Consistance du service

Mobibus est accessible au public suivant :

- personnes handicapées motrices temporaires ou permanentes nécessitant l'usage d'un fauteuil roulant,
- personnes déficientes visuelles détentrices d'une carte d'invalidité « Cécité totale »,
- personnes âgées de 60 ans et plus présentant une perte d'autonomie correspondant aux niveaux Groupe Iso Ressources (GIR) 1 à 4.

Pour les autres personnes en situation de handicap ne répondant pas à ces critères, mais dont le handicap permanent ou temporaire ne permet pas d'utiliser les transports en commun, l'accès à Mobibus se fait sur décision de la Commission d'Accès, après avis d'un médecin agréé par le SMTC.

3 niveaux de service sont disponibles.

Le Lien

Le service « le lien » est un service de rabattement vers des arrêts ou station du réseau lourd accessible (métro, tram, bus en site propre). L'aide du conducteur se limite à la montée et à la descente de l'usager dans le véhicule.

La prise en charge ou la dépose de l'usager se fait à son domicile, sur le trottoir de la voie publique, depuis et vers le trottoir accessible le plus proche de l'arrêt ou de la station identifié.

Les arrêts ou stations de rabattement pour la prise en charge ou la dépose du réseau urbain sont au nombre de 10 :

- Station Balma – Gramont (Métro Ligne A)
- Station Argoulets (Métro Ligne A)
- Station Jolimont (Métro Ligne A)
- Station Arènes (Métro Ligne A)
- Station Basso Cambo (Métro Ligne A)
- Station Ramonville (Métro Ligne B)
- Station Université Paul Sabatier (Métro Ligne B)
- Station Aéroconstellation (Tramway T1)
- Castanet Tolosan (Linéo 6 et Bus 81)

En 2020, ce service a été peu sollicité : 147 voyages.

Adresse à Adresse

Ce service assure une prestation de transport sans accompagnement du conducteur. L'aide du conducteur se limite à la montée et à la descente de l'usager dans le véhicule.

La prise en charge et la dépose se fait sur le trottoir de la voie publique accessible.

Porte à Porte

Ce service assure une prestation de transport avec accompagnement du conducteur.

La prise en charge de l'usager se fait de la porte du lieu de départ jusqu'à la porte du lieu de destination. Une aide à la personne handicapée sera apportée, si besoin, par le conducteur accompagnateur, à la demande de la personne transportée, entre le véhicule de transport et le lieu de prise en charge et/ou la destination.

Le service porte à porte représente 60% des voyages effectués.

Activité 2020

Moyens mis en œuvre

L'effectif de la société TPMR en charge de l'exploitation de Mobibus est de

- 94 ETP dont
- 76,4 ETP dédiés à la conduite.

La flotte de véhicule est composée à fin 2020 de 66 véhicules dont

- 30 Renault Master adaptés pour embarquer 3 fauteuils roulants
- 11 Renault Master adaptés pour embarquer 2 fauteuils roulants
- 19 véhicules (4 Renault Master, 3 Renault Tech Kangoo, 5 Nisan, 7 Volkswagen Caddy) adaptés pour embarquer 1 fauteuil roulant
- 6 véhicules pour le transport de personne sans fauteuil roulant (4 Citroën C4 et 2 Renault Megane)

Qualité du service

Le suivi de la délégation de service public s'appuie entre autres sur le contrôle de la qualité de service. L'exploitant s'est engagé à respecter un certain nombre de critères. Le respect de ces critères de qualité est encadré par un système d'intéressement. Les indicateurs contractuels de qualité sont les suivants :

- Régularité/ponctualité
- Accessibilité au service téléphonique
- Disponibilité du service
- Qualité du service porte à porte

En parallèle, Tisséo Collectivités réalise une enquête annuelle de satisfaction sur les items suivants :

- Satisfaction globale des usagers

- Réservation
- Attitude du conducteur-accompagnant
- Information sur l'offre de service

Pour l'année 2020, Mobibus a obtenu la note de satisfaction globale de 16,9 sur 20.

Fréquentation

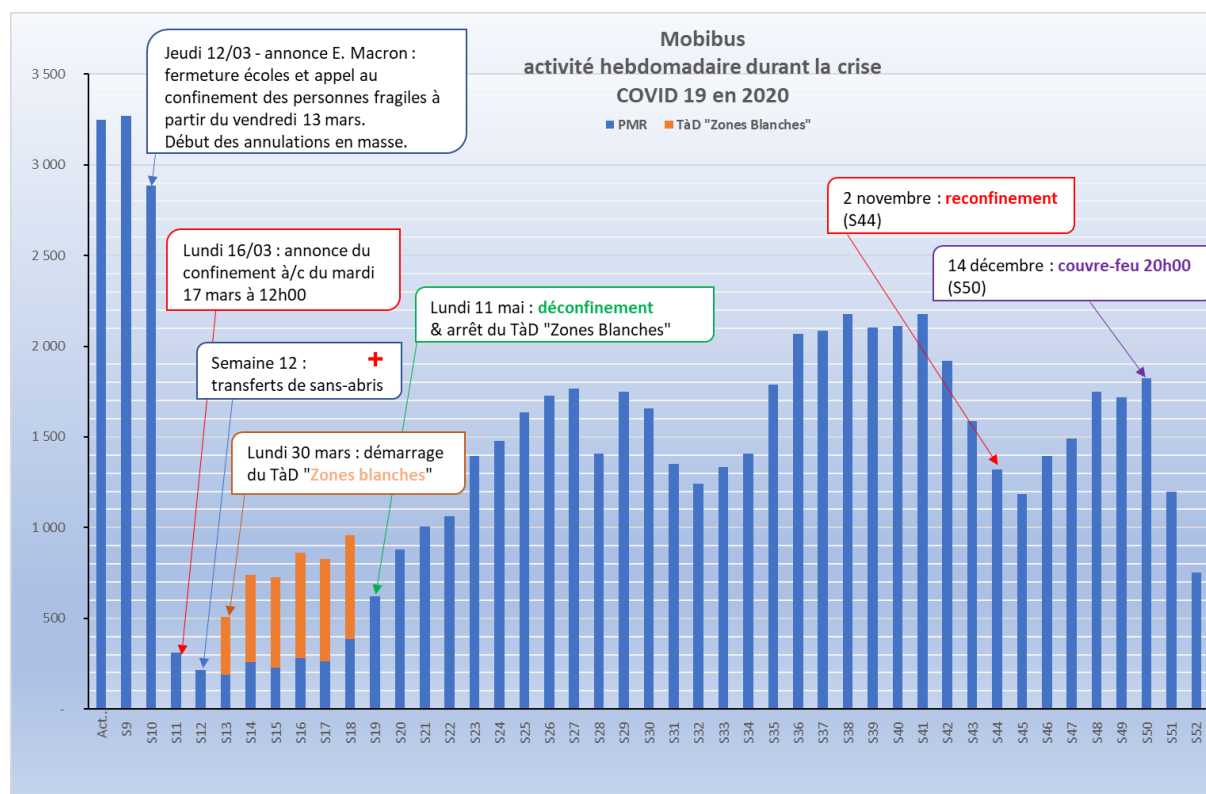
Les mois de janvier et février 2020 affichaient une hausse moyenne de 10% de transports réalisés par rapport aux deux premiers mois de 2019.

Cependant, la crise sanitaire a cassé la dynamique de hausse régulière de l'activité de Mobibus avec un nombre de voyages réalisés en 2020, de 60% du volume prévu au contrat.

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de voyages	162 713	171 837	189 290	188 743	121 856
KM commerciaux	2 192 108	2 385 116	2 597 579	2 479 820**	999 002
Inscrits au service	7 603	8 069	9 302	9 877	5 093*
dont nouveaux inscrits	946	950	1 072	753	753
Actifs du service	2 504	2 746	2 873	2 592	2 505

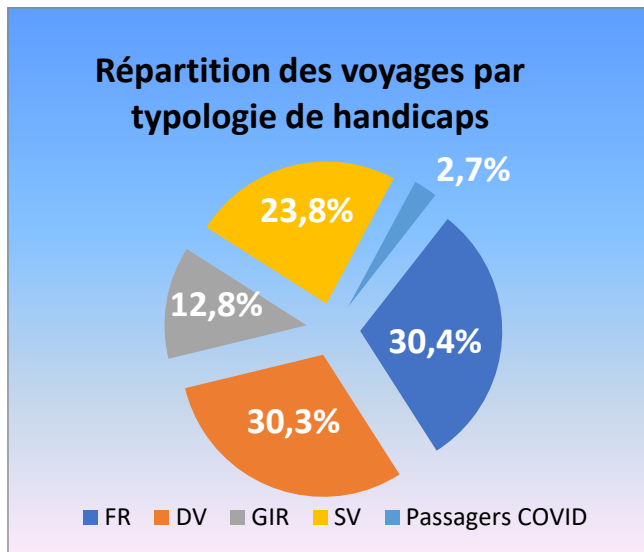
* une mise à jour des fichiers en respect du RGPD a induit une diminution du nombre d'inscrits.

** le changement de logiciel de réservation et de gestion du service en septembre 2019 a conduit à un calcul différent des km commerciaux.



Graphique représentant le nombre de voyages hebdomadaires réalisés durant l'année 2020

Répartition des voyages par type de public :



- FR : Personne en Fauteuil Roulant
- DV : déficients visuels
- GIR : personnes bénéficiant de l'APA et ayant un degré d'autonomie GIR3 ou GIR4
- SV : personnes semi-valides
- Passagers COVID : passagers des transports réalisés pour le compte de Tisséo durant le 1^{er} confinement du 28/03/2020 au 10/05/2020. *Voir paragraphe suivant.*

Gestion de la crise sanitaire

Dès février 2020, la société TPMR-Toulouse a pris des mesures de protections des usagers et du personnel afin d'éviter la propagation du virus. Un plan de continuité de service a été élaboré avec les représentants du personnel.

Dès l'annonce du confinement, TPMR-Toulouse a fait preuve de réactivité dans l'information des usagers et dans la gestion des annulations : mise en place de la gratuité des annulations tardives.

Le service Mobibus a été maintenu pour les déplacements autorisés.

Comme pour le réseau de transport régulier Tisséo, la gratuité du service a été instauré pendant le premier confinement.



La protection des usagers et du personnel a été assurée par la mise en place de règles strictes :

- Tout le personnel administratif et téléopérateur en télétravail
- Formation aux gestes barrières du personnel de conduite
- Equipement des conducteurs en visières plastiques
- Isolation de la cabine du conducteur par une paroi
- Pas de groupage des usagers Mobibus pendant le confinement

De plus un protocole de gestion des cas contacts a été mis en place en lien avec l'ARS dès qu'un conducteur ou un usager était signalé positif au virus de la COVID.

Pendant le premier confinement, à la demande de Tisséo Collectivités, TPMR-Toulouse a assuré des services de transports exceptionnels :

- **Transfert de personnes sans-abri symptomatiques :**

Du 22 au 27 mars, les équipes de Mobibus ont assuré le transfert de ces personnes vers des centres d'hébergement. TPMR-Toulouse a retiré du service les véhicules utilisés pour ce transport pour éviter toute contamination du personnel et des usagers Mobibus.

- **Transport à la demande**

- **Desserte de zones blanches**

Ce service de TAD a fonctionné à partir du 28 mars, sur 35 communes où Tisséo Voyageurs est confronté à une fréquentation trop faible pour maintenir ses lignes ou ses fréquences habituelles.

- **Desserte d'une usine** de gel hydroalcoolique à Montrabé

- **Desserte de deux établissements de santé**

Ces transports à la demande ont pu être mis en œuvre très rapidement et avec des moyens dédiés (numéro de téléphone pour la réservation, véhicules et conducteurs) pour éviter tout risque de contaminations entre les différents publics transportés.

Plus de 3 000 déplacements ont été réalisés.

Bilan économique

Les recettes de Mobibus s'élèvent en 2020 à 162 995 euros, elles sont en recul de **-48%** par rapport au volume de recettes prévisionnelles.

La recette moyenne par voyage (hors période de gratuité COVID) s'élève à 1,37 euros.

La contribution de Tisséo Collectivités s'élève à 5 389 588 euros, soit 44 euros par voyage réalisé.

ANNEXE 1 Arrêts mis en accessibilité en 2020

NOM_ARRET	Adresse	COMMUNE	EPCI	Pole TM	Ligne de bus
Bel Souleil	Route de Lavaur	MONTRABE	TM	Est	20
Benech	20 Rte De Pin Balma	BALMA	TM	Est	51
Roussillon	11 Rue De La Tour	BALMA	TM	Est	51
Benech	19 Rte De Pin Balma	BALMA	TM	Est	51
Barbe d'Or	Ave De Bellevue	LAPEYROUSE-FOSSAT	SITPRT		75 76
Cousquille	Rte De Baziege	ESCALQUENS	SICOVAL		204 79 80
Collège Montrabé	Prk Du College	MONTRABE	TM	Est	20
Collège Montrabé	Prk Parking Du College	MONTRABE	TM	Est	20 SCOL1
Salvador Allende	Rue de Fenouillet	SAINT-ALBAN	TM	Nord	113
Salvador Allende	Rue de Fenouillet	SAINT-ALBAN	TM	Nord	113
Collège Rosa Parks	196 Avenue De Fronton	TOULOUSE	TM	Nord	29 60 69
Pont de la Vache	145 Ave De Fronton	TOULOUSE	TM	Nord	29 60 69
Oratoire	Bvd De L'Est	COLOMIERS	TM	Ouest	21 CIMTR
Sables	12 Rue Amiel	SAINT-ALBAN	TM	Nord	113 60
Rostand	Rue Jean Rostand	LABEGE	SICOVAL		109 79
Commerce	Rue Occitane Voie 7	LABEGE	SICOVAL		79
De Genes	Rue De Pg De Genes	LABEGE	SICOVAL		109 79
Fourquets	81 Ave Des Nobles	LAUNAGUET	TM	Nord	61
Val d'Aran	2 All De Port Vendres	L'UNION	TM	Nord	40 75
Sables	Rue Amiel	SAINT-ALBAN	TM	Nord	113 60
Mairie St-Alban	2 Rue Amiel	SAINT-ALBAN	TM	Nord	113 60
Mairie St-Alban	1 Place De La Mairie	SAINT-ALBAN	TM	Nord	113 60
Ctre Cial St-Alban	Rue Amiel	SAINT-ALBAN	TM	Nord	113 60
Ctre Cial St-Alban	45 Rue Amiel	SAINT-ALBAN	TM	Nord	113 60
Negreneys	19 Bvd Pierre Curie	TOULOUSE	TM	Nord	27 41
Pierre Curie	53 Bvd Pierre Curie	TOULOUSE	TM	Nord	27 41
Maurys	Rue Du Tascas	GRATENTOUR	TM	Nord	33 69
Sémart	4 Rue De Lespinasse	SAINT-ALBAN	TM	Nord	105 30
Terroir 1	7 Avenue Du Marechal Jouaux	SAINT-ALBAN	TM	Nord	105 30
Maison de Retraite	Avenue Lingfield	PLAISANCE-DU-TOUCH	SITPRT		67
Montaigne	Avenue Montaigne	PLAISANCE-DU-TOUCH	SITPRT		67
Drémil Stade	Che De Loubieres	DREMIL-LAFAGE	TM	Est	106 35
Carrière	Che De Troy	BELBERAUD	SICOVAL		204
Centre Village	Rte Departementale D24	MONTBRUN-LAURAGAIS	SICOVAL		202
Centre Village	Rte Departementale D24	MONTBRUN-LAURAGAIS	SICOVAL		202
La Tour	Che De La Tour	BELBERAUD	SICOVAL		204
Paradis	Che Du Paradis	BELBERAUD	SICOVAL		204
Drémil Stade	Che De Loubieres	DREMIL-LAFAGE	TM	Est	106

ANNEXE 2 : Les arrêts en cours de programmation

I. Les projets en cours : 58 arrêts programmés

Les arrêts en lien avec la réalisation de nouvelles lignes Lineo :



23 Arrêts concernés par le projet Lineo 10

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
13831	Eglise Aucamville	83 Ave De Fronton	AUCAMVILLE	TM	Nord
13850	Favasse	54 Rte De Fronton	AUCAMVILLE	TM	Nord
13240	Ecole Bruguières	57 Ave De Toulouse	BRUGUIERES	TM	Nord
13241	Ecole Bruguières	50 Ave De Toulouse	BRUGUIERES	TM	Nord
14780	Graves	24 Rue Des Graves	CASTELGINEST	TM	Nord
14781	Graves	17 Rue Des Graves	CASTELGINEST	TM	Nord
13520	Château	18 Rte De Gagnac	FENOUILLET	TM	Nord
13510	Montplaisir	12 Rte De Gagnac	FENOUILLET	TM	Nord
20920	Esparcette	Rte De Fonbeuzard	FONBEAUZARD	TM	Nord
20921	Esparcette	Rte De Fonbeuzard	FONBEAUZARD	TM	Nord
13570	Eglise Gagnac	Rue De La Hire	GAGNAC-SUR-GARONNE	TM	Nord
13540	République	RUE DU VIEUX MOULIN	GAGNAC-SUR-GARONNE	TM	Nord
13541	République	RUE DU VIEUX MOULIN	GAGNAC-SUR-GARONNE	TM	Nord
14221	Pic du Midi	4 Rue Des Pyrénées	GRATENTOUR	TM	Nord
3340	Ecole Sablettes	Allées Des Sablettes	LAUNAGUET	TM	Nord
3341	Ecole Sablettes	60 Allées Des Sablettes	LAUNAGUET	TM	Nord
13952	Mairie St-Alban	Route De Fronton	SAINT-ALBAN	TM	Nord
21180	Rempart	8 Rue Du Rempart	SAINT-ALBAN	TM	Nord
21201	Terroir 1	7 Avenue Du Marechal Jouaux	SAINT-ALBAN	TM	Nord
25940	Ecole du Lac	Chemin de la Plaine	SAINT-JORY	TM	Nord
25920	Ladoux	Chemin de Ladoux	SAINT-JORY	TM	Nord
25921	Ladoux	Chemin de Ladoux	SAINT-JORY	TM	Nord
25930	St Jory Centre	Route de Paris	SAINT-JORY	TM	Nord

Ces arrêts seront réalisés en 2022 ou en 2021 quand cela est possible. Certains arrêts sont susceptibles d'être supprimés après concertation sur la réorganisation des lignes de bus de ce secteur.

14 arrêts concernés par le Lineo 11

Ces arrêts seront réalisés en 2022, voire 2021 quand cela est possible. 4 arrêts sont susceptibles d'être supprimés après concertation sur la réorganisation des lignes de bus du secteur.

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
12750	Vierge	3 Rue De La République	FROUZINS	CAM	
12751	Vierge	5 Rue De La République	FROUZINS	CAM	
12740	Berdeil	25 Rue De La République	FROUZINS	CAM	
12741	Berdeil	16 Rue De La République	FROUZINS	CAM	
12790	Petit Barry	101 Ave De Toulouse	CUGNAUX	TM	Sud
20170	Ctre Cial Cugnaux	Avenue Georges Pompidou	CUGNAUX	TM	Sud
12821	Mairie Cugnaux	Pla De L'Eglise	CUGNAUX	TM	Sud
14750	Seysses Maison d'Arrêt	Devant La Prison	SEYSSES	CAM	
20100	Vanniers	26 Rue Du Stade	VILLENEUVE-TOLOSANE	TM	Sud
12660	Pyrénées	35B Bvd Des Pyrénées	VILLENEUVE-TOLOSANE	TM	Sud
12700	Languedoc	3 Rue Du Limousin	VILLENEUVE-TOLOSANE	TM	sud
12701	Languedoc	14 Rue Du Limousin	VILLENEUVE-TOLOSANE	TM	Sud
12670	Roses	52 Bvd Des Ecoles	VILLENEUVE-TOLOSANE	TM	Sud
12671	Roses	57 Bvd Des Ecoles	VILLENEUVE-TOLOSANE	TM	Sud

21 arrêts en cours d'études :

11 arrêts en cours d'étude avec le pôle Est de Toulouse- Métropole

Pour une réalisation en 2021

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
17430	Paradoux	Rte De Pin Balma	BALMA	TM	Est
17390	Sironis	Rte De Pin Balma	BALMA	TM	Est
17391	Sironis	Rte De Pin Balma	BALMA	TM	Est
18030	Eglise Drémil	Pla De L'Eglise	DREMIL-LAFAGE	TM	Est
21850	Le Hameau de Lafage	Ave De Lanta	DREMIL-LAFAGE	TM	Est
22071	Coupette	Che Lasserre	FLOURENS	TM	Est
22070	Coupette	Che Lasserre	FLOURENS	TM	Est
22051	Lancefoc	Chemin du capitoul	FLOURENS	TM	Est
19331	Mairie de Mons	Av. des Pyrénées	MONS	TM	Est

Dont 2 seront supprimés en raison d'une réorganisation du réseau

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
21670	Les Hauts de Laganne	Route de Gaure	PIN-BALMA	TM	Est
5481	Place de l'Indépendance	5 Pla De L'Indépendance	TOULOUSE	TM	Est

3 arrêts en cours d'étude avec le pôle Nord de Toulouse- Métropole

Ces arrêts seront mis en accessibilité durant l'année 2021.

Les travaux de l'arrêt Baqué ont été finalisés début 2021.

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
1180	Cerisiers	76 Chemin des Izards	TOULOUSE	TM	Nord
2312	Eglise Minimés	Av. Frederic Estebe	TOULOUSE	TM	Nord
440	Baqué	128 Av. Des Minimés	TOULOUSE	TM	Nord

1 arrêt en cours d'étude avec le pôle Ouest de Toulouse- Métropole

Cet arrêt sera réalisé fin 2021.

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
18151	Hall Comminges	Allée du Rouergue	COLOMIERS	TM	Ouest

2 arrêts en cours d'étude avec le pôle Sud de Toulouse- Métropole

Ces arrêts seront traités dans le cadre d'un projet de requalification du quartier de Bellefontaine en 2023.

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
570	Bellefontaine	Av. de Reynerie	TOULOUSE	TM	Sud
571	Bellefontaine	Av. de Reynerie	TOULOUSE	TM	Sud

1 arrêt en cours d'étude avec Sicoval, travaux prévus en 2021

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI
14940	Mayrine	121 Chemin de l'Eglise	AUZEVILLE-TOLOSANE	SICOVAL

1 arrêt en cours d'étude avec SITPRT, travaux prévus en 2021

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI
14580	Cimetière Montberon	Avenue de Cendry	MONTBERON	SITPRT

2 arrêts en cours d'étude avec le Muretain Agglo, travaux prévus en 2021

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	EPCI
11480	Saliège	Avenue du Cardinal Saliège	PORTET-SUR-GARONNE	Muretain Agglo
11481	Saliège	Avenue du Cardinal Saliège	PORTET-SUR-GARONNE	Muretain Agglo

II. Les projets initiés par Tisséo : 51 arrêts

7 arrêts du pôle d'échanges Jeanne d'Arc

Des études sont en cours avec les services de Toulouse Métropole et de Tisséo Voyageurs pour la mise en accessibilité de ce pôle d'échanges. Dès qu'une solution sera envisagée, elle sera présentée en atelier aux représentants des associations membres de la CARUT.

6 arrêts à l'étude avec Toulouse Métropole et le Muretain Agglo dans le cadre de la restructuration de la Ligne 49

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
11131	ZI Bois Vert N°2	Avenue de la Saudrune	PORTET-SUR-GARONNE	Muretain	
11151	ZI Bois Vert N°3	Avenue de la Saudrune	PORTET-SUR-GARONNE	Muretain	
3941	Labouche	Boulevard de Thibaud	TOULOUSE	TM	Sud
6551	Saudrune	Boulevard de Thibaud	TOULOUSE	TM	Sud
6550	Saudrune	Boulevard de Thibaud	TOULOUSE	TM	Sud
6690	Sirven	20 Boulevard de Thibaud	TOULOUSE	TM	Sud

Des travaux doivent être réalisés fin 2021. Certains arrêts pourraient être classés en Impossibilité Technique Avéré (ITA) ou supprimés.

11 arrêts des lignes 201, 204 et 205 sur le territoire du Sicoval

Une évaluation et une concertation avec les communes est en cours par suite de la transformation de ces TAD en lignes régulières.

A Baziège, les travaux sont prévus en 2021 pour les arrêts Baziège Gare et Pradettes.

Pour les autres arrêts, les études doivent être poursuivies.

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI
25341	Gare SNCF Baziège	Devant Gare Snf	BAZIEGE	SICOVAL
25330	Grande Rue	Grande Rue D38	BAZIEGE	SICOVAL
25350	Pradettes	Route De Labege	BAZIEGE	SICOVAL
25640	Les Violettes	RD 813	DEYME	SICOVAL
25600	Gare SNCF Escalquens	Parking Gare Snf	ESCALQUENS	SICOVAL
25170	Mairie Lauzerville	Devant la Mairie	LAUZERVILLE	SICOVAL
25260	Gendarmerie	RD 813	MONTGISCARD	SICOVAL
25650	Granaillet	RD 813	POMPERTUZAT	SICOVAL
25081	Le Merlet	RD813	PECHABOU	SICOVAL
25680	Ducharme	RD 813	PECHABOU	SICOVAL
25681	Ducharme	RD 813	PECHABOU	SICOVAL

5 arrêts du TAD 119

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI
12221	Ecole Aureville	Route RD 35 C	AUREVILLE	SICOVAL
12223	Ecole Aureville	D35 Route d'Espanès	AUREVILLE	SICOVAL
13740	Marronniers	RD 95	GOYRANS	SICOVAL
13741	Marronniers	Chemin des Crêtes	GOYRANS	SICOVAL
12111	Falgarde	Route du Lauragais	LACROIX-FALGARDE	SICOVAL

Une concertation est en cours entre Tisséo Collectivités et le Sicoval pour proposer une meilleure desserte à ce secteur du territoire, notamment avec la création d'une ligne régulière.

Les travaux ne sont donc pas programmés à ce stade.

22 arrêts des TAD 118 et 120 :

Ces arrêts seront étudiés en concertation avec les communes et Toulouse Métropole (Pôle Ouest) afin de proposer une meilleure desserte à ce secteur du territoire.

Les travaux ne sont donc pas programmés à ce stade.

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
19811	Aussonne Stade	Parking du Stade	AUSSONNE	TM	Ouest
19750	Poste d'Aussonne	Av. de la République	AUSSONNE	TM	Ouest
19751	Poste d'Aussonne	Av. de la République	AUSSONNE	TM	Ouest
19841	Ctre Cial Aussonne	Chemin de Vignaux	AUSSONNE	TM	Ouest
19380	Buette	63 Route de Toulouse	CORNEBARRIEU	TM	Ouest
19381	Buette	69 Route de Toulouse	CORNEBARRIEU	TM	Ouest
19671	Latécoère	28 Route de Toulouse	CORNEBARRIEU	TM	Ouest
19680	Mairie Cornebarrieu	2 Avenue de Versailles	CORNEBARRIEU	TM	Ouest
19681	Mairie Cornebarrieu	Face au 2 Avenue De Versailles	CORNEBARRIEU	TM	Ouest
20250	ZA Jean Mermoz	Route de Cornebarrieu	CORNEBARRIEU	TM	Ouest
20251	ZA Jean Mermoz	Route de Cornebarrieu	CORNEBARRIEU	TM	Ouest
29500	Amandiers	Allées des Amandiers	MONDONVILLE	TM	Ouest
29480	Cimetière Mondonville	Chemin de Bouconne	MONDONVILLE	TM	Ouest
20010	Foyer Rural Mondonville	19 route de Guyenne	MONDONVILLE	TM	Ouest
20011	Foyer Rural Mondonville	Face au 21 route de Guyenne	MONDONVILLE	TM	Ouest
20881	Goutillos	Route de Mondonville	MONDONVILLE	TM	Ouest
19720	Mondonville Eglise	Avenue de Gascogne	MONDONVILLE	TM	Ouest
19721	Mondonville Eglise	Avenue de Gascogne	MONDONVILLE	TM	Ouest
21610	Taillandier	Avenue de Gascogne	MONDONVILLE	TM	Ouest
17011	Ader	Rue Ader	SEILH	TM	Ouest
28121	Albatros	Chemin Papou	SEILH	TM	Ouest
16971	Satre	Chemin des Tricheries	SEILH	TM	Ouest

III. Les projets en interface avec les territoires : 47 arrêts

Lorsque des arrêts se situent dans le périmètre de projets urbains, la mise en accessibilité de ces arrêts est incluse dans ces projets dans l'objectif d'une bonne gestion des deniers publics.

9 arrêts inclus dans le projet CD50 – Marquisat (en attente de décision du territoire)

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
15761	Cabanon	277 Chemin Ramelet Moundi	TOURNEFEUILLE	TM	Sud
15770	Cascade	Avenue du Marquisat	TOURNEFEUILLE	TM	Sud
15771	Cascade	Avenue du Marquisat	TOURNEFEUILLE	TM	Sud
15811	Marquisat	52 Avenue du Marquisat	TOURNEFEUILLE	TM	Sud
15801	Petit Marquis	Avenue du Marquisat	TOURNEFEUILLE	TM	Sud
15751	Prat	210B Ch. Ramelet Moundi	TOURNEFEUILLE	TM	Sud
15780	Sources	Avenue du Marquisat	TOURNEFEUILLE	TM	Sud
15790	Bois Joly	Avenue du Marquisat	TOURNEFEUILLE	TM	Sud
15791	Bois Joly	Avenue du Marquisat	TOURNEFEUILLE	TM	Sud

Une réflexion est engagée pour une mise en œuvre de quais modulaires.

7 arrêts inclus dans le projet de requalification de la RD820 (Projet M820) dont la planification est gérée par le pôle Nord de Toulouse Métropole.

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
3950	Auguste Gratian	33 Route De Paris	AUCAMVILLE	TM	Nord
3951	Auguste Gratian	14 Route De Paris	AUCAMVILLE	TM	Nord
13330	Mazurié	121 Route De Paris	AUCAMVILLE	TM	Nord
13310	Plaine	65 Rte De Paris	AUCAMVILLE	TM	Nord
13331	Mazurié	108 Route De Paris	FENOUILLET	TM	Nord
13311	Plaine	54 Rte De Paris	FENOUILLET	TM	Nord
27220	Les Vitarelles	Route de Paris	LESPINASSE	TM	Nord

Au vu de la configuration de cet axe (Forte circulation de poids lourds, vitesse maximum autorisée 70km/h, pas de traversée piétonne, ni de trottoir), les aménagements seront entrepris au fur et à mesure des travaux de requalification de la RD820 dans le cadre du projet urbain M820. Certains arrêts sont néanmoins programmés en 2021 et 2022.

12 arrêts sont inclus dans divers projets municipaux

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
22080	En Batut	Chemin Lasserre	FLOURENS	TM	Est
22081	En Batut	Chemin Lasserre	FLOURENS	TM	Est
14441	Mairie Launaguet	21 Av. des Nobles	LAUNAGUET	TM	Nord
10510	Grive	Route d'Albi	L'UNION	TM	Nord
10511	Grive	Route d'Albi	L'UNION	TM	Nord
19961	Brax le Château	Rue du Chateau	BRAX	TM	Ouest
14590	Eglise Montberon	Avenue de Cendry	MONTBERON	SITPRT	
14591	Eglise Montberon	Avenue de Cendry	MONTBERON	SITPRT	
14951	Auzeville Eglise	Place de l'Eglise	AUZEVILLE-TOLOSANE	SICOVAL	
18941	Pastel	Av. de Borde Haute	ESCALQUENS	SICOVAL	
19151	Labège Couder	Av. Louis Couder	LABEGE	SICOVAL	
15110	Alouettes	22 Rue des cigognes	RAMONVILLE-SAINT-AGNE	SICOVAL	

Les mises en accessibilité de ces arrêts dépendent du degré de maturation des projets municipaux et leurs réalisations n'est pas encore fixées.

Des situations particulières à résoudre pour éviter un classement en ITA : 19 arrêts

11 arrêts dont la mise en accessibilité dépend d'une acquisition foncière :

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
1541	Coin Fermé	256 Chemin de Tucaut	CUGNAUX	TM	Sud
18833	Centre Cial. Autan	Route de Baziège	LABEGE	SICOVAL	
18770	Tricou	Chemin du Tricou	LABEGE	SICOVAL	
6680	Silvio Trentin	54 Boulevard Silvio Trentin	TOULOUSE	TM	Nord
29071	Carlos Gardel	Chemin de La Flambère	TOULOUSE	TM	Ouest
380	Amat Massot	87 Boulevard Pierre Curie	TOULOUSE	TM	Nord
1331	INP	Allée Emile Monso	TOULOUSE	TM	Est
1540	Coin Fermé	262 Chemin de Tucaut	TOULOUSE	TM	Sud
1301	Château Madron	Allée Emile Monso	TOULOUSE	TM	Est
1300	Château Madron	Allée Emile Monso	TOULOUSE	TM	Est
120	Anges	65 Avenue Frederic Estebe	TOULOUSE	TM	Nord

3 arrêts dont la mise en accessibilité entre en conflit avec des places de Stationnement

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
17601	Roussillon	11 Rue De La Tour	BALMA	TM	Est
18921	Eglise Escalquens	40 Avenue De Borde Haute	ESCALQUENS	SICOVAL	
18861	Cousquille	Rte De Baziege	ESCALQUENS	SICOVAL	

L'arrêt Roussillon a été mis en accessibilité début 2021.

3 arrêts dont le coût de mise en accessibilité est trop élevé.

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
5201	Passerelle Haedens	Bvd De La Marquette	TOULOUSE	TM	Centre
10691	Rouergue	Rte De Toulouse	CASTELMAUROU	SITPRT	
10690	Rouergue	Rte De Toulouse	CASTELMAUROU	SITPRT	

Il est nécessaire de trouver une solution alternative pour l'arrêt « Passerelle Haedens » pour éviter son classement en ITA.

Annexe 3 : Arrêts proposés au classement en Impossibilité Technique Avérée

Décret 2014-1323 - Art D1112-15

La mise en accessibilité aux personnes handicapées ou dont la mobilité est réduite, d'un point d'arrêt routier est considérée comme techniquement impossible notamment :

- lorsque la **voirie** qui supporte le point d'arrêt présente une **pente supérieure à 5 %**
- ou que **l'emprise de ce point d'arrêt est trop étroite** pour permettre le respect de la distance minimale de 1,50 m prévue pour le retournement de la personne en fauteuil roulant sur le point d'arrêt une fois la rampe déployée,
- et **qu'aucune autre solution technique, tel le déplacement du point d'arrêt, ne permettrait sa mise en accessibilité sans nuire à la sécurité des usagers.**

Actuellement sur les 1 034 arrêts du SDAP à mettre en accessibilité, 47 ont été classés en ITA.

ID_HAST	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EP	Pole	cf nomenclature - 2009 ou 2015	Cheminement - 2015
15260	Bruyère	Face au 6 Rue de la Bruyère	PINSAGUEL	Muretain		Profondeur obstacle	cheminement à reprendre
11191	Palarin	Avenue De La Gare	PORTET-SUR-GARONNE	Muretain		Profondeur	cheminement à reprendre
12490	Camille Soula		VIGOULET-AUZIL	SICOVAL		Profondeur Revêtement Hauteur de trottoir obstacle Pente	cheminement à reprendre
14520	Turtelle	Route De Bessieres	PECHBONNIEU	SITPRT		Profondeur Devers	cheminement à reprendre
14521	Turtelle	1 Route De Bessieres	PECHBONNIEU	SITPRT		Hauteur de trottoir Profondeur	cheminement à reprendre
10641	Viste	Ave De La Viste	ROUFFIAC-TOLOSAN	SITPRT		Hauteur Devers	cheminement à reprendre
2830	Fontaine Lestang	96 Rue Vestrepain	TOULOUSE	TM	Centre	Profondeur Devers	
3020	Gamelin	113 Rue Vestrepain	TOULOUSE	TM	Centre	Profondeur Devers	
8151	Aristote	rue du Midi	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur Devers	
22301	Doumergue	31 Rte Departementale D84	BALMA	TM	Est	Profondeur Devers	
840	Baroux	108 Rue De Limayrac	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur	
17611	Ecole St-Exupéry	Che De Sironis	BALMA	TM	Est	Profondeur Pente Devers	cheminement à reprendre
700	Bon Voisin	Chemin Salade Ponsan	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur obstacle Devers	cheminement à reprendre
1770	Château de l'Hers	101 Che Du Chateau De L'Hers	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur obstacle Devers	
17980	Chêne Vert	Rte Nle 126 Car D 50	FLOURENS	TM	Est	Profondeur	cheminement à reprendre
2780	Firmis	Che De La Terrasse	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur Devers	
2781	Firmis	Che De La Terrasse	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur	
3423	Herbettes	Avenue de Lespinet	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur Devers	cheminement à reprendre
22061	Lac	Ave De La Digue	FLOURENS	TM	Est	Hauteur Pente	cheminement à reprendre
4680	Monié	134 Avenue De La Gloire	TOULOUSE	TM	Est	Devers	
4921	Navarre	Ave Jean Chaubet	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur obstacle Devers	
5280	Paysat	Rue Jules Vedrines	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur obstacle Devers	cheminement à reprendre
23400	Porte de Caillibens	Chemin de Callibens	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur	cheminement à reprendre
8260	Sicard Alaman	Ave Prat Gimont	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur Devers	
7142	Védrines	Avenue Didier Daurat	TOULOUSE	TM	Est	Profondeur Devers	
26410	Vignalis	Chemin du Capitoul	FLOURENS	TM	Est	Revêtement obstacle	cheminement à reprendre
18320	Bernières	3 Rue Lalande	SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	TM	Est	Profondeur Hauteur Pente Devers	cheminement à reprendre
18321	Bernières	3 Rue De Lalande	SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	TM	Est	Pente Devers	cheminement à reprendre
460	Baron	202 Rte De Launaguét	TOULOUSE	TM	Nord	Profondeur Devers	
461	Baron	200 Rte De Launaguét	TOULOUSE	TM	Nord	Profondeur Obstacle Devers	cheminement à reprendre
14091	Barthe	08 Rue De La Barthe	CASTELGINEST	TM	Nord	Profondeur Devers	
910	Cabarette	24 Che De Lanusse	TOULOUSE	TM	Nord	Profondeur Hauteur de trottoir Devers	cheminement à reprendre
911	Cabarette	21 Che De Lanusse	TOULOUSE	TM	Nord	Profondeur obstacle Devers	cheminement à reprendre
1182	Cerisiers	Chemin Des Izards	TOULOUSE	TM	Nord	obstacle	cheminement à reprendre
2741	Fauvettes	91 Rue Negreneys	TOULOUSE	TM	Nord	Profondeur	
3291	Guynermer	31 Rue Negreneys	TOULOUSE	TM	Nord	Profondeur obstacle Devers	cheminement à reprendre
5951	Rateau	29 Rue Jules Verne	TOULOUSE	TM	Nord	Profondeur Devers	cheminement à reprendre
10530	Coteaux	26 Rte D'Albi	SAINT-JEAN	TM	Nord	Profondeur	cheminement à reprendre
28041	Bûches	19 Rue Des Buches	BLAGNAC	TM	Ouest	Profondeur Obstacle Devers	cheminement à reprendre
1071	Cauterets	209 Avenue De Casselardit	TOULOUSE	TM	Ouest	Profondeur Devers	
2041	Ducis	87 Avenue De Casselardit	TOULOUSE	TM	Ouest	Profondeur Devers	cheminement à reprendre
12630	Vieux Moulin	9 Bvd De Maurens	CUGNAUX	TM	Sud	Profondeur Hauteur Devers	
6521	Salinié	46 Che Salinie	TOULOUSE	TM	Sud	Profondeur Devers	cheminement à reprendre
7260	Villèle	80 Che Ramelet Moundi	TOULOUSE	TM	Sud	Profondeur	
7481	Vercors	Rue de la Montjoie	TOURNEFEUILLE	TM	Sud	Profondeur Devers	
12880	Mairie Villeneuve Tolosane	5BIS Avenue De Francazal	VILLENEUVE-TOLOSANE	TM	Sud	Profondeur obstacle	
20181	Verdai	Rue Des Liserons	VILLENEUVE-TOLOSANE	TM	Sud	Profondeur	cheminement à reprendre

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210708-20210707-5-2D-DE
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021

Il est demandé le classement en ITA de 21 arrêts supplémentaires.

Pour ces arrêts, situés en zone périphérique sur des axes départementaux sans aménagements piétons. Il est établi que la seule mise en accessibilité de l'arrêt ne suffit pas à garantir ni la sécurité, ni l'accessibilité de l'arrêt en l'absence d'aménagements dont la réalisation est de la compétence du gestionnaire de voirie et/ou de la commune.

Avant le classement en ITA, une visite terrain sera organisée avec les représentants des associations de personnes en situation de handicap, en mobilisant également agents et élus du territoire concerné. Cet atelier a pour objectif un échange de point de vue sur la constatation de la difficulté à mettre en accessibilité les arrêts.

Un atelier en salle suivra pour examiner les propositions de classement.



Exemple d'arrêt dont le classement en ITA est demandé : En Blanc- sur la RD2 -Les Varennes – Sicoval

ID_HASTUS	NOM_ARRET	Adresse	SIG_COMMUNE	SIG_EPCI	Pole TM
25400	Mairie Belberaud	Face Mairie	BELBERAUD	SICOVAL	
18780	Canteloup	Av. Louis Couder	LABEGE	SICOVAL	
25620	Bruxelles	RD 813	MONTGISCARD	SICOVAL	
25621	Bruxelles	RD 813	MONTGISCARD	SICOVAL	
25130	Le Broc	Lieu-Dit Le Broc	AUZIELLE	SICOVAL	
25131	Le Broc	Lieu-Dit Le Broc	AUZIELLE	SICOVAL	
25360	Le Rivel	Lieu-Dit Le Rivel	BAZIEGE	SICOVAL	
25361	Le Rivel	Lieu-Dit Le Rivel	BAZIEGE	SICOVAL	
25040	La Douce	Lieu-Dit La Douce	FOURQUEVAUX	SICOVAL	
25041	La Douce	Lieu-Dit La Douce	FOURQUEVAUX	SICOVAL	
25010	En Blanc	Rte Departementale D2	VARENNES	SICOVAL	
25011	En Blanc	Rte Departementale D2	VARENNES	SICOVAL	
17591	Centre Equestre	Rte de La Seillonne	PIN-BALMA	TM	Est
10520	Belle Hôtesse	Ch. de La Belle Hotesse	L'UNION	TM	Nord
10521	Belle Hôtesse	Ch. de La Belle Hotesse	L'UNION	TM	Nord
10981	Mirabelles	Route d'Albi	L'UNION	TM	Nord
10610	Montrabé	65 Route d'Albi	SAINT-JEAN	TM	Nord
10611	Montrabé	65 Route d'Albi	SAINT-JEAN	TM	Nord
10980	Mirabelles	16 Route d'Albi	SAINT-JEAN	TM	Nord
1890	Colonel Rémy	158 Chemin Nicol	TOULOUSE	TM	Nord
1621	Corneillan	133 Ch. Ramelet Moundi	TOULOUSE	TM	Sud



ANNEXE 4 -Compte-rendu CARUT 14 janvier 2020

Objet : Commission Accessibilité Réseau Urbain Tisséo

Date de la réunion : 14 janvier 2020

Lieu : Tisséo-Collectivités

Organisateur : Jean-Claude BERNARD – Coordonnateur Accessibilité

Destinataire(s) :

Participants :

Tisséo-Collectivités	Jean-Michel LATTES	Président du SMTC
	Alain VAYSSE	Conseiller technique du Président
	Sandrine AZEMA	Attractivité du réseau
	Audrey DEBERNARDY	Attractivité du réseau
	Jérémy LAFFONT	DGAPI
	Sylvie VEYRAC	DGAPI
Tisséo-Voyageurs	Jean-Marc DAVIAU	Directeur sureté
	Marie-Hélène TEXIER	Responsable accessibilité
	Annabelle VOUNATSOS	Marketing
	Florian BRETON	Direction clientèle
	Guillem ESPINASSE	Direction clientèle

Mairie de Toulouse	Marie-Noëlle ANDISSAC Maxime ARCAL	Responsable du Domaine Handicap & Accessibilité Direction des Solidarités et de la Cohésion Sociale
Toulouse Métropole	David PIGNAUD	Espaces Publics – Accessibilité

Associations

Eric NOURRISSON	ANPHIM
Dr Catherine COUZERGUE	GIHP
Adeline COURSAN	CTEB Excusée
Pierre BARADAT	Consultant DV Excusé
Claire RICHARD	APF -FH31
Sonia LAVENIR	APF -FH31
Ode PUNSOLA	ASTolosa
Jean-Lou OUVRARD	AMDS
Simone MIQUEL	ANPEA
Chantal SOULE-DUBOIS	Voir ensemble
Gérard MONNEREAU	Voir ensemble
Bernard DARREES	CRIC
Michèle CHAVES	AGAPEI
Roseline JOLIBERT	AFM31
Daniel LAGES	AVH
Laetitia Botella	YMCA Colomiers
Cecile PIQUET	Centre ASEI Jean LAGARDE

Excusés :

Marthe MARTI
Adeline ROUCHON
Thierry WISCHNEWSKI
Pierre BARADAT

Monsieur LATTES accueille les membres de la commission et les remercie de leur présence. Il informe que l'Hôtel Atria Mercure qui accueille habituellement la CARUT est en travaux, c'est pourquoi nous sommes dans une salle de Tisséo-Collectivités un peu moins confortable. Il s'en excuse et il invite Jean-Claude BERNARD à présenter l'ordre du jour.

Ordre du jour :

Activité CARUT 2019

SDAP-ADAP

Bilan des actions 2019

Mon métro d'image en image

Mise en œuvre de l'intégration des visuels dans la signalétique directionnelle en station, dans les synoptiques de lignes et dans les voissures des rames du métro

Retours sur les ateliers CARUT

- Les évolutions du projet « SAS PMR »
- Nouvelle interface des Distributeurs de ticket de transport
- Dispositif d'accueil téléphonique pour les personnes sourdes
- Carte pastel différenciation tactile pour les personnes aveugles
- Elargir le dispositif « mon métro d'image en image » au réseau structurant

JC BERNARD présente l'ordre du jour ainsi que le bilan de l'activité « CARUT 2019 ». Une concertation indispensable à l'évolution du réseau menée conjointement avec les membres des associations représentatives des différents types de handicap dans le cadre des ateliers thématiques afin de s'assurer de l'universalité des mesures pressenties.

Activité CARUT 2019 : 11 ateliers thématiques et 2 réunions plénières

DATES	Thématiques abordées
14 janvier	Séance plénière CARUT : bilan d'activité
20 Février	P+R Ramonville-Contrôle d'accès
24 février	Comité de suivi technique SDAP/Ad'AP
26 février	Rénovation de l'éclairage des rames de métro Intégration
27 février	des visuels dans la signalétique directionnelle Eléments
09 avril	architecturaux Ligne M3
14 juin	Ecran TFT quai des stations métro
17 juin	Accessibilité de Téléo (Téléphérique Urbain sud)
05 juillet	Séance plénière CARUT: Point d'avancement
08 juillet	SAS PMR ligne de contrôle
27 septembre	DAT Tests nouvelle interface Homme-Machine
8 novembre	Diagnostic Accessibilité Bus standard IVECO
6 décembre	Tests de guidage en station : application Evelity adaptée aux Déficients visuels
11 décembre	Elargir le dispositif « mon métro d'image en image » au réseau structurant

Des ateliers toujours aussi nombreux pour

- prendre en compte les évolutions dès la phase projet
- tenir compte des retours d'expérience

Année	2015	2016	2017	2018	2019
Commissions plénières	2	2	2	2	2
Ateliers	6	9	9	11	11

Schéma directeur d'accessibilité – Agenda d'accessibilité programmée

Rappel des objectifs du SDAP 2015. En synthèse :

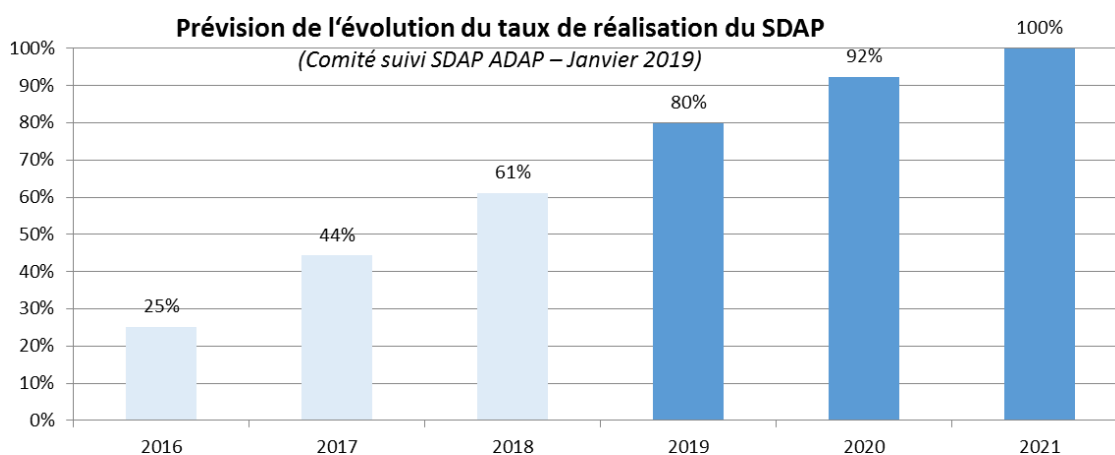
1034 arrêts prioritaires à traiter sur la durée du SDAP (période 2016-2018)

	ITA	2016	2017	2018	Total
Programmation SDAP 2015	56 *	429	184	365	1034

*Arrêts déclarés en ITA : impossibilité technique avérée de mise en accessibilité

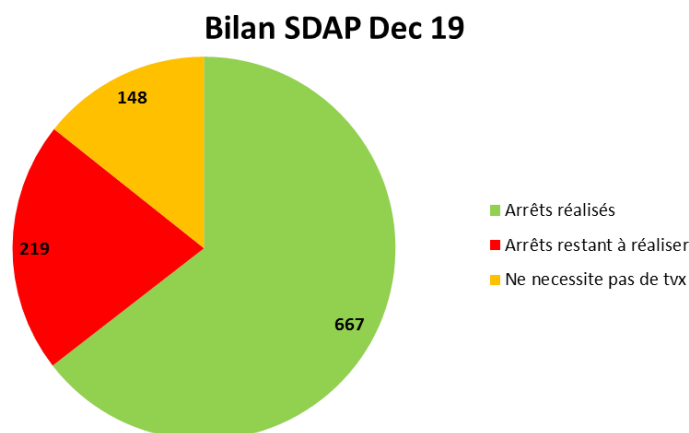
Une nouvelle programmation suite à la prorogation du SDAP – fin 2018

	2018	2019	2020	2021	remarques
Prorogation du SDAP – engagement comité de suivi SDAP ADAP Janv 19	209	168	97	53	30 arrêts supprimé dans cadre évol TAD



Bilan des arrêts mis en accessibilité – période janvier 2016- janvier 2020

Fin décembre 2019, 667 arrêts ont été mis en accessibilité dans le cadre du SDAP, soit 77% de la programmation totale.



Evolution du nombre des arrêts classés en impossibilité technique avérée de mise en accessibilité (ITA)

48 ITA restant fin septembre 2018. 56 ITA lors du SDAP 2015

- 3 ITA réalisées en 2017, 2 à réaliser en 2018 = -5 soit 56 - 5 = 51 ITA
- + 6 ITA à rajouter à la liste initiale – atelier CARUT avril 2018
- -2 ITA concernées par une évolution du réseau en 2017
- -7 arrêts en demande de classement en ITA en 2019

Bilan du nombre d'arrêts traités dans le cadre du SDAP et Hors SDAP

	Programmation <i>Engagement comité suivi SDAP ADAP Janv 19</i>	Total d'arrêts mis en accessibilité dans le SDAP	Arrêts traités Hors SDAP	Arrêts mis en accessibilité
Réalisé en 2016	402	224	150	374
Réalisé en 2017	177	171	157	328
Réalisé en 2018	209*	147	38	185
Réalisé en 2019	168*	125	29	154
Total (hors ITA et programmation 2020-2021)		667	374	1041

*Programmation revue suite au dépôt

Taux de réalisation du SDAP = 77%

Arrêts restant à traiter :

Total SDAP (1034) – ITA (48*) – Evolution réseau (100) – Arrêts réalisés (667) = 219 arrêts

	Nombre d'arrêts
Arrêts hors projets	53
Arrêts inclus dans un projet	151
ITA en cours de demande classement pour raison de sécurité	15
Total	219

34 arrêts programmés sur 2020
13 arrêts avec démarches d'acquisitions
Foncières
6 arrêts en discussion avec les communes (stationnement supprimé)

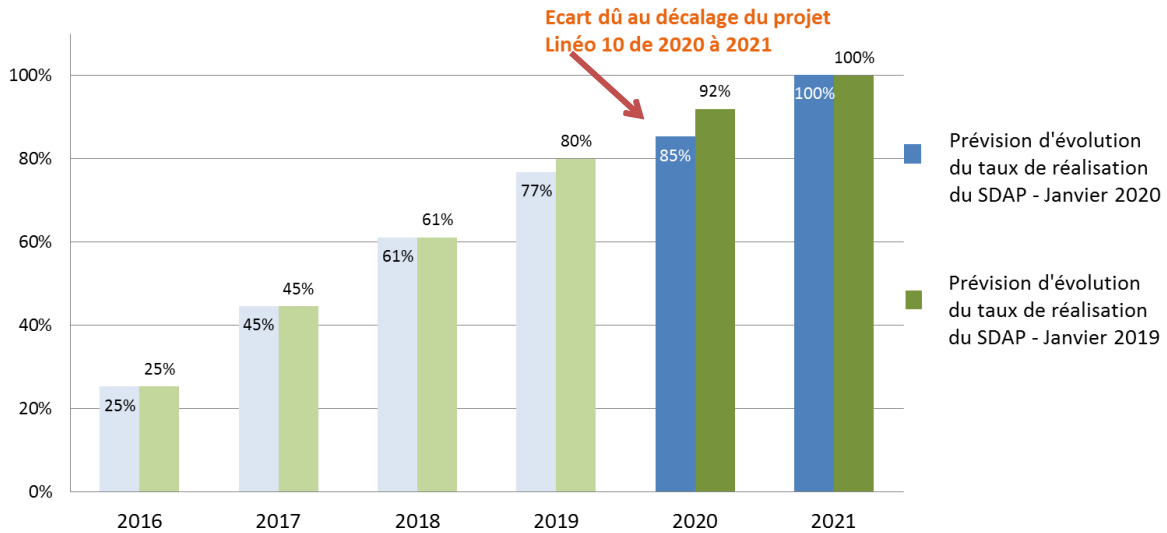
Projets Linéo, Urbains, restructuration de réseau , TAD

En attente de la réalisation par les gestionnaires de voiries des cheminements accessibles et sécurisés

Les arrêts restant à réaliser : programmation prévisionnelle 2020-2021

Programmation	2019	Nombre d'arrêts restant à réaliser	2020	2021	Remarques
Hors projets	75	53 (+7 possibles ITA)	34	19	Arrêts en 2021 (foncier et nouvelles études du au stationnement) 7 ITA en cours de classement raison de sécurité
Projets Linéo	19	56	0	56	Décalage du Linéo 10 en 2021. Bascule du projet corridor Sud Ouest (restructuration de réseau) en Linéo 11.
Restructuration réseau	11	19	5	14	
Projets urbains	6	28	11	17	
TAD	14	48 (+ 8 possibles ITA)	24	24	8 ITA en cours de classement raison de sécurité
Total	125	204 (+ 15 possibles ITA)	74	130	<i>Rappel : au total 15 ITA en cours de classement raison de sécurité</i>
Taux réalisation SDAP	77%		85%	100%	

Prévision d'évolution du taux de réalisation du SDAP (prévision Janvier 2019 et prévision Janvier 2020)



Précisions :

En 2019, les 80% de réalisation du SDAP prévue lors de la demande de prorogation des délais d'exécution du SDAP ne sont pas atteints. L'implication des territoires a permis cependant d'atteindre 77% de réalisation.

L'écart s'explique par des retards liés à des acquisitions foncières et à des discussions plus longues que prévues avec les collectivités sur l'implantation des arrêts qui nécessitent des suppressions de places de parking.

Dans les zones rurales, la mise en accessibilité des arrêts non atteignables par des cheminements accessibles et sécurisé sont décalés dans l'attente de la création des aménagements de voirie. C'est le cas du territoire du Muretain : Tisséo a pu mettre en accessibilité les arrêts dès les cheminements réalisés. Aussi les arrêts qui ne bénéficient pas de cheminements accessibles feront l'objet d'une demande de classement en ITA, le temps que les gestionnaires de voirie réalisent les travaux. 15 arrêts sont concernés par cette démarche d'ITA.

La mise en exploitation du Linéo 10 initialement prévu en 2020 est décalé sur 2021 pour cause de travaux lourds sur voirie (déplacement des réseaux d'eau et d'assainissement). Les travaux du Linéo 11 sont également prévus sur 2021.

La rubrique « restructuration du réseau » inclue des périmètres divers comme les terminus de ligne, le pôle d'échange Jeanne d'Arc, la refonte du Muretain Agglo... Il faut entendre par « Projets Urbains » les aménagements de cœur de ville ou des projets de plus grande envergure, par exemple : aménagement d'un axe de voie comme la RD820. Enfin l'évolution du service TAD en ligne régulière porte sur 48 arrêts. Ces arrêts seront réalisés pour moitié en 2020 et 2021. En 2019, une cinquantaine d'arrêts TAD ont été traités.

APF-FH - Claire Richard

Vous dites avoir réalisé un grand nombre d'arrêts de TAD mais, sur le tableau, seuls 14 arrêts sont recensés. Tisséo : En effet, seuls 14 arrêts prioritaires sont portés sur le tableau mais il faut tenir compte également des arrêts neufs (hors SDAP).

Jean-Michel LATTES

Le bilan qu'on vous propose ne nous satisfait pas. Notre objectif est 100 % mais on s'est heurté à des difficultés techniques. Notre engagement financier est de nature à couvrir la réalisation à 100 %.

AGAPEI –Mme CHAVE

L'annonce des Linéo 100% accessibles n'est pas tout à fait exacte car l'accès à ce mode de transport aux personnes déficientes cognitives n'a pas été traité.

Jean-Michel LATTES

En effet, ce handicap n'est pas complètement pris en charge bien que Tisséo soit plus en avance que d'autres réseaux. Pour nous le travail de mise en accessibilité du réseau ne va pas s'arrêter en 2020, ce sera une étape, et seulement une étape. Nous intégrerons le handicap cognitif, voire les handicaps qui peuvent naître de notre société.

GIHP- Mme Catherine Cousergue

Les projets de la prochaine mandature peuvent engendrer des retards nouveaux comme ceux enregistrés sur la période SDAP

Jean-Michel LATTES

Il est certain que des projets vont voir le jour, c'est le principe même de l'alternance démocratique. En ce qui concerne les transports, le Linéo 10 a été retardé à la demande des maires.

Sur l'axe Basso Cambo- Cugnaux- Frouzins, le travail de transformation des quais est entamé car une partie de cet axe est en site propre.

Le Linéo 12 (axe Borderouge-Roseraie-Cité de l'Espace-Montaudran) est aussi engagé.

Nous sommes sur un parcours avec des créations d'arrêts neufs et donc accessibles.

Le Linéo 13 passe sur le tracé du BUN, cette ligne sera donc mise immédiatement en accessibilité dès sa mise en exploitation.

Téléo sera immédiatement accessible dès 2020, en connexion côté Basso Cambo-Tournefeuille-Colomiers avec la ceinture Sud qui sera inaugurée en même temps que le téléphérique. Ainsi la continuité du trajet accessible sera effective de la descente du téléphérique à l'axe transversal qui mène dans le sud du département.

D'autres projets seront moins gourmands en arrêts : les lignes express et les lignes emplois.

Sur les zones beaucoup plus rurales, ces lignes express auront leurs arrêts sur zones urbaines qui seront faciles à traiter et paradoxalement les zones rurales qui posent le plus de problèmes. Nous avons une géographie des difficultés rencontrées.

En synthèse, les lignes « express » n'engendreront pas de retard car simples à traiter. Les lignes « emplois » sont des lignes avec un point de départ, un point d'arrivée et avec très peu d'arrêts intermédiaires.

Le transport est un monde vivant, je ne peux prévoir tous les projets qui émaneraient de nous ou d'autres personnes mais, dans tous les cas, les nouvelles infrastructures seront accessibles.

APF-FH - Claire Richard

La loi LOM prévoit notamment de nouvelles conditions de compensation en matière d'arrêt, il faudrait le prendre en compte.

APF-FH – Sonia LAVENIR

Oui, il y a une notion de distance : référence aux arrêts prioritaires mais, pour compenser, plus d'arrêts accessibles dans zones rurales ou périurbaines pour éviter la fracture entre ceux qui vivent en ville ou en campagne.

Jean-Michel LATTES

Dans sa compétence avec 115 communes, Tisséo va devoir intégrer les conséquences de la loi LOM et la projeter sur notre territoire pour voir si les critères de la loi LOM sont vérifiés.

On se prépare à la prise en compte de la loi LOM.

Tisséo - Jérémie Laffont

L'évolution du service TAD en ligne régulière tient compte de l'effet compensation avec davantage d'arrêts accessibles sur les zones rurales concernées.

Jean-Michel LATTES

Avec cette transition, nous avons appliqué ce principe sans attendre la Loi LOM. Les résultats sont immédiats. Il y a eu une explosion de fréquentation par rapport au TAD. Je précise par ailleurs que les décrets d'application de la Loi du 24 décembre ne sont pas encore validés.

Etat d'avancement des mesures de l'agenda d'accessibilité programmée

Bilan fin 2019

Sylvie VEYRAC rappelle que l'Ad'AP Tisséo a été validé sur une période de 9 ans compte-tenu du nombre important d'ERP à traiter.

Rappel des opérations achevées

- 2016 : Les portillons PMR
- 2017 : Mon métro d'image en image - phase 1 2018 : Escaliers fixes
- 2018 : Amélioration de l'éclairage - Phase 1 2019 : Accessibilité des ERP 5ème catégorie
- 2019 : Mon métro d'image en image - phase 2 - partie 1
Intégration du visuel de la station terminus à côté du nom de terminus

En synthèse : Les Opérations en cours – état d'avancement

Amélioration de l'éclairage - phase 2 et 3

La phase 1 a permis de mettre en œuvre des solutions innovantes d'éclairage sur 5 stations de configuration différente, de les tester et de les valider.

Les phases 2 et 3 ont pour objectif de généraliser à l'ensemble des stations les préconisations validées en prenant en compte les spécificités de chaque station.

Remplacement et mise aux normes des ascenseurs

Les ascenseurs du prolongement de la ligne A et des parkings silos ont été mis aux normes.

La mise en conformité des ascenseurs des stations de la ligne B et des interphones sur les paliers bas s'est achevée en 2019. 62% des ascenseurs de la ligne A ont déjà été remplacés, 15 ascenseurs restent à remplacer ; le lancement des travaux est prévu en 2020.

Mon métro d'image en image - phase 2- partie 2

L'amélioration de l'intégration des visuels des stations dans les synoptiques de ligne en amont des quais et l'intégration du visuel de la station au droit du tracé de la station dans les schémas de ligne en voissure des rames sont programmées sur 2020.

Amélioration des cheminements en station

Ces opérations consistent à sécuriser les cheminements en déplaçant les mobiliers gênants.

Précisions :

La plupart des actions planifiées à fin 2019 ont été réalisées.

Les 6 stations témoins ont permis de tester de nouveaux appareils d'éclairage pour traiter des zones qui n'avaient pas un niveau d'éclairage suffisant comme par exemple les escaliers extérieurs d'accès aux stations. Les mains courantes des escaliers extérieurs ont été équipées de LED. Cette solution technique n'avait pas été prévue dans le budget initial.

En parallèle, les solutions mises en place tiennent compte des aspects d'économie d'énergie et de la gestion des obsolescences.

Les Phases 2 et 3 seront traitées de manière concomitante afin de respecter l'échéance de 2024. Chaque station est à traiter au cas par cas, il convient d'adapter les solutions retenues du fait de leur particularité.

Renouvellement du parc ascenseur :

Le programme de renouvellement et de mise aux normes des ascenseurs prévu sur le prolongement de la ligne A et celui de la ligne B est réalisé. Sur la ligne A en revanche, suite à la défaillance d'un prestataire, les travaux ont dû être stoppés. Un nouvel appel d'offre et un nouveau marché permettent aujourd'hui de poursuivre le programme. La fin de programme est prévue pour 2021.

En même temps, Tisséo a traité l'accès des cabines d'ascenseurs et amélioré leur accessibilité :

- Interphone
- Bandeau de commande
- Boucle magnétique pour les personnes appareillées
- Boutons d'appel contrasté et interphone abaissé
- Plaque indiquant la direction en braille
- Déplacement des boutons d'appel situés dans des angles rentrants pour faciliter les manœuvres des personnes en fauteuil roulant notamment

Jean-Michel LATTES rappelle la problématique.

Le métro toulousain est équipé d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques très souvent en panne car une entreprise malhonnête filiale d'un grand groupe a bénéficié de nombreux marchés en France en tirant les prix avec du matériel chinois. Dans le précédent marché, la fourniture et la maintenance n'étaient pas incluses dans le contrat. La maintenance est vite devenue impossible.

Nous sommes en phase de mise en place de renouvellement. Aussi, pour lutter contre ce problème, nous imposons désormais aux fournisseurs d'assurer la maintenance des ascenseurs et escaliers mécaniques pendant plusieurs années. Le marché est plus conséquent mais en même temps, ils sont responsables du dispositif dans sa globalité. D'autre part, nous partons sur un système différent pour la suite car vous l'avez demandé et nous avons mesuré qu'il était nécessaire de doubler les ascenseurs dans les stations afin de maintenir l'accessibilité lors des interventions de maintenance notamment. La 3^{ème} ligne sera dotée de deux ascenseurs par quai.

ANPEA-Mme Simone MIQUEL signale que les annonces dans les ascenseurs dysfonctionnent. Ils annonçaient le quai desservi et la direction, ce qui est très utile.

Tisséo - Marie-Hélène TEXIER : Il peut y avoir des pannes. Ce problème sera résolu dans les meilleurs délais.

Jean-Michel LATTES : Les ascenseurs sont conçus avec les messages audio. Ce n'est pas un choix, c'est une obligation. La modernisation des équipements d'accessibilité représente une enveloppe de 3 millions d'euros soit 50% de l'Ad'AP.

AVH - Daniel LAGES : La station Jean Jaurès est en travaux du fait du doublement de la ligne A. Une coursière pour desservir de la ligne B vers la ligne A est en construction. Peut-on connaître la date de fin des travaux ?

Tisséo - Sylvie VEYRAC : la date prévue est fin février.

AVH - Daniel LAGES : il serait utile de nous montrer les nouveaux cheminements lors d'un atelier CARUT par exemple.

Jean-Michel LATTES : Nous demandons même votre expertise pour aller au-delà de la nouvelle coursière. Votre expertise doit couvrir l'ensemble des dispositifs d'accessibilité, des déplacements et des flux. Un atelier CARUT sera prévu dès la fin des travaux.

Voir ensemble : Mr Gérard MONNEREAU signale l'absence de message audio dans les rames de métro sur la ligne A. C'est un réel obstacle au déplacement pour les personnes ne connaissant pas la succession des stations. De plus, cette absence d'annonce en temps réels de la prochaine station est très anxiogène notamment pour ceux dont le voyage n'est pas familier.

Jean-Michel LATTES : Cela me préoccupe doublement, moi qui suis un fervent défenseur de la langue Occitane (rire dans la salle). Il demande à ce que ce problème soit réglé rapidement.

Mon métro d'image en image

Mise en œuvre de l'intégration des visuels dans la signalétique directionnelle en station, dans les synoptiques de lignes et dans les voussures des rames du métro.

Jean-Michel LATTES : avant toute chose, je tiens à remercier les acteurs métiers de Tisséo qui ont participé à ce projet car le sujet traité était méconnu, exigeant et donc compliqué à mettre en œuvre. Il a été bien conçu avec en plus des retombées imprévues comme l'appropriation des visuels par les enfants et les touristes.

Marie-Hélène TEXIER

Le dispositif « Mon métro d'image en image » est un dispositif complet dans le sens d'une mise à disposition des visuels in situ pour un déplacement en autonomie dans le métro avec, de plus, pour la phase de préparation du voyage, des outils qui permettent de s'approprier les lignes de métro et un déplacement à l'aide du jeu de cartes, du plan simplifié et, l'année prochaine, la mallette pédagogique. Une appli (l'application « eô ») accompagne l'utilisateur au cours de son déplacement après la phase de préparation du séquençage du déplacement à l'aide de photos personnelles et/ou des visuels suivant si le métro constitue une étape du déplacement.

La phase 2 de la mise en œuvre du dispositif est en cours d'achèvement avec :

- Signalétique directionnelle entre l'entrée dans la station et les quais : réalisée sur lignes A et B



panneaux directionnels métro

- L'Information directionnelle au-dessus des portes palières : opération réalisée sur lignes A et B



panneau porte palière

Les synoptiques de ligne en amont des quais



Exemple synoptiques

L'intégration du visuel doit permettre une lecture facilitée avec :

- l'intégration du visuel de la station au droit du tracé de la station avant le nom de la station
- permettant la visualisation sans lecture des stations desservies, dans l'ordre de desserte

Conception des visuels : été 2019 réalisée
 Pose en station : sept. 2019 réalisée

Issue de la concertation CARUT, la demande des associations représentatives du handicap cognitif et mental n'a pas été respectée à la lettre. Une reprise est nécessaire pour corriger le positionnement des visuels à gauche du nom de station

Action prévue en sept. 2020

- Les schémas de ligne en voussure des rames

tentative intégration dans schémas de ligne



- Les schémas de ligne en voissure des rames :
 - Intégration du visuel de la station au droit du tracé de la station
 - Visualisation sans lecture des stations desservies, dans l'ordre de desserte

La difficulté réside dans la préservation de la lisibilité de l'ensemble des contenus

Planning de réalisation	prévu	état d'avancement
Conception des visuels	mars 2020	engagé
Pose dans les rames	fin 2020	

AVH - Daniel LAGES : signale que le niveau sonore des messages audio des nouveaux écrans d'information voyageurs sur les quais est trop faible

Jean-Michel LATTES : Nous avons un sujet sur les problèmes concernant les messages sonores qui se multiplient. Il faut vérifier tout cela.

AGAPEI - Mme Michèle CHAVE signale l'absence de synoptique dans certaines stations

Tisséo - Marie-Hélène TEXIER : Compte-tenu de la configuration différente des stations les synoptiques ne sont pas toujours installés à la même place. Parfois, ils ne se repèrent pas facilement mais toutes les stations disposent de synoptiques.

APF-FP- Sonia LAVENIR : un travail de rationalisation de la mise à disposition de l'information devrait s'opérer pour faciliter le repérage

Tisséo- Marie-Hélène TEXIER : Le travail est en cours et il a pour but de rationaliser les emplacements dévolus à la publicité et ceux dévolus à l'information voyageurs. Il s'agit d'éviter les interférences qui nuisent à la clarté de l'information.

Nouvelle interface des Distributeurs de ticket de transport

Sandrine AZEMA rappelle qu'il s'agit de la gestion de l'obsolescence des Distributeurs Automatiques de Titres de transport (DAT) existants et non d'un remplacement. Seule la partie haute du meuble, « le plastron », subit des modifications prenant en compte les besoins d'accessibilité du plus grand nombre avec une interface utilisateur améliorée.

La concertation s'est opérée en deux temps. Un premier atelier (novembre 2018) qui a posé le diagnostic accessibilité et le recueil des besoins. L'ensemble des équipements ont été travaillés en prenant en compte les besoins de tous. Le second atelier a eu lieu en septembre 2019 pour s'assurer de l'accessibilité des fonctions proposées.



DAT actuel



DAT rénové

La nouvelle interface



Ecran tactile en mode vocal



Evolutions logicielles

- Description textuelle et non bips des fonctions
- Description vocale de l'automate
- Réglage volume sonore par les équipes Tisséo

Evolutions matérielles

- Ajout d'inscriptions en braille et en relief
- Agrandissement de l'écran
- Stickers revus pour différencier les différentes zones
- Bouton audio et repères tactiles pour trouver le haut et le bas, la droite et la gauche de l'écran (écran noir et texte blanc)

Prochaines Echéances :

- Déploiement sur les 176 Distributeurs du réseau : 2020
- Communication auprès des associations au fur et à mesure du déploiement

Les ajouts que l'on n'a pas pu faire sur cette opération de rénovation seront pris en compte sur les équipements neufs de la 3ème ligne de métro.

AGAPEI – Mme Michèle CHAVE : lors de l'atelier, il a été demandé de ralentir le message sonore pour permettre aux personnes déficientes intellectuelles de comprendre

le message

Tisséo - Marie-Hélène TEXIER : La vitesse de la diffusion du message est réglé le plus lent possible mais pas trop lent pour que son usage soit également confortable pour les personnes aveugles.

L'accès des personnes sourdes et malentendantes à Allô Tisséo

Annabelle VOUNATSOS - Tisséo Voyageurs

La loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, et le décret d'application du 9 mai 2017 prévoient la mise en accessibilité des services clients des services publics aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles ou aphasiques. Dans ce cadre réglementaire sont ciblés les services publics gérés par les régions, les départements, et les villes de plus de 10 000 habitants. L'échéance de la mise en accessibilité des services clients des services publics est fixée pour octobre 2020.

Un type de service est apparu sur le marché, un service qui peut toucher bien plus de personnes qu'un service de visio interprétation LSF installé sur une seule agence.

L'accès au service s'établit à partir :

- du site internet tisseo.fr via un lien d'accès au service
- de l'application ACCEO, fournisseur du service
- du site internet ACCEO

Plusieurs modes de communication, en fonction de la situation des utilisateurs :

- Langue des Signes française (LSF) par le biais d'un interprète
- Transcription écrite simultanée par le biais d'un transcripateur
- Codage en langage parlé complété (LPC) par le biais d'un codeur

Le service sera disponible du lundi au vendredi, de 9h à 17h30, sans interruption

Planning : mise en service fin Janvier 2020 avec un test de 2 semaines à mener dans le cadre du partenariat avec le Centre ASEI Jean LAGARDE entre le 13 et le 27 janvier 2020.

La campagne de communication

- Mise en avant sur le site interne (carrousel de la page d'accueil)
- Information aux associations

Est présentée l'affiche de la campagne de communication

Astolosa- Mme Ode PUNSIOLA : la couleur rose des logos peut poser un problème aux personnes atteintes de surdit  associ e   d'un handicap de la vue, ce qui constitue le syndrome d'Uscher. De plus, le contraste des symboles n'est pas satisfaisant



Annabelle VOUNASTSOS : l'affiche va  tre retravaill e en tenant compte des remarques. APF-FH-Sonia

LAVENIR : Avez-vous pr vu d'autres supports de communication ?

Annabelle VOUNASTSOS : 3 vid os sont pr vues   usage interne pour les t l op rateurs et externe, ainsi qu'une interview. Les documents seront en ligne sur le site web. La vid o   usage externe est projet e.

APF-FH-claire Richard : la vid o n'est accessible qu'aux personnes sachant lire.

Marie-H l ne TEXIER : pour les personnes qui ont des probl mes d'oralit , les documents d'information actuels ne les citent pas mais ils seront ajout s sur les supports d'information (pas sur l'affiche qui pr cise les pictos des techniques de communication mais dont l'accroche n'indique que la cible principale).

Les  volutions du projet « SAS PMR »

Marie-H l ne TEXIER

Le portillon PMR actuellement en test montre ses limites en termes d'accessibilit . Afin de diminuer l'appel d'air des portillons actuels, Tiss o a souhait  d velopper un dispositif permettant de diminuer la fraude sur l'acc s PMR.

Le cahier des charges pr voyait de r aliser un prototype afin de r pondre aux points suivants :

- Implication des utilisateurs,
- Perspectives pour d'autres r alisations,
- Pas de d ploiement en station.

Photo du prototype mis en place sur la plateforme d'essai Station Argoulet



Atelier CARUT du 08 juillet 2019



Analyse globale de l'atelier CARUT sur le dispositif

- Crainte du sentiment d'enfermement : maintenir les surfaces vitrées transparentes (à conserver)
- Crainte de choc à l'ouverture des portes vitrées automatiques (fragilité osseuse)
- Elargissement du caisson pour augmenter la distance d'approche (en cours de modification)
- Signaux sonores (« bip ») en cas d'un temps élevé passé dans le SAS : mise en place de texte - moins anxiogène (en cours de modification)

Des travaux d'amélioration

- Taille du bouton d'ouverture à augmenter
- Elargissement du caisson pour augmenter la distance d'approche
- Signalétique : à intégrer au sol, sur les panneaux fixes et mobiles
- Dans le SAS : abaissement et pente du valideur mixte + bouton de l'interphone à centrer

Voir Ensemble -Mr Gérard : propose l'organisation d'un nouvel atelier lorsque les travaux d'amélioration du prototype auront été réalisés. Le passage SAS PMR ne se limite pas aux seules personnes en fauteuil roulant. Il doit servir à d'autres personnes à mobilité réduite, je pense notamment aux personnes aveugles, aux personnes avec enfant et poussettes, aux personnes encombrées de valises.

Marie-Hélène TEXIER : il n'y a pas que les personnes en fauteuil roulant concerné par ces tests. Nous avons pris soin en effet d'inviter des associations représentatives des différents handicaps. Les personnes sourdes étaient représentées. L'annonce de la validation ou non validation du voyage se fait avec un buzzer pour les personnes aveugles mais aussi avec un témoin visuel vert ou rouge pour les personnes sourdes.

Mais ce qui ressort de cet atelier de manière unanime, c'est le sentiment d'enfermement.

APF-FH- Claire RICHARD : pour diminuer le taux de fraude, vous mettez en place un dispositif que je trouve assez problématique pour nous. Lors des tests nous avons vu que le prototype SAS très spécifique par rapport aux autres passages, n'est pas très facile d'accès, le geste de validation n'est pas intuitif, et les ouvertures des deux portes à vantaux entraînent une perte de temps.

APF-FH- Sonia LAVENIR : il faut prévoir un bouton d'ouverture de chaque côté du mobilier pour permettre à chacun plus d'agilité. De plus sur les photos le bouton n'est pas contrasté.

Marie-Hélène Texier précise que les deux boutons sont prévus de chaque côté en sortie comme en entrée. Le contraste est prévu dans tous les cas. Concernant la perte de temps, il faut aussi mettre en parallèle l'attente aux passages PMR dû aux flux important des non-PMR qui utilisent ce passage pour des raisons de simple commodité et de rapidité.

AVH-Daniel LAGE : le système de comptage prend-il en compte les accompagnants, les poussettes, les chiens guide...

GIHP- Mme Catherine COUZERGUE : la réticence de l'APF est partagée par le GIHP. Les nouvelles technologies doivent pouvoir être mises en œuvre pour mieux contrôler la fraude. Le dispositif présenté n'a rien d'innovant. Je ne sens pas la recherche de solutions pratiques auxquelles Tisséo nous a habitué. Je suis déçue.

Jean-Michel LATTES : La phase test est celle de l'analyse. Elle n'est pas décisionnaire. Si cette solution technique, qui a pour seul objectif de limiter la fraude, entraîne des difficultés pour les personnes handicapées, elle sera remise en question.

Carte pastel différenciation tactile pour les personnes aveugles



La carte braille est une proposition d'agents de Tisséo, une solution pour améliorer l'accès au transport sélectionnée dans le cadre des Trophées de l'innovation Tisséo-Voyageurs. Elle a été conçue en interaction avec des personnes aveugles. Les informations en braille permettent au titulaire de la carte de la distinguer des autres cartes et de faire notamment la différence entre la carte de «Titulaire » et de « l'accompagnant ». Afin d'anticiper son renouvellement l'insertion braille précise la date de validité du titre de transport.

Information des usagers sur le service

- Envoi d'un mail aux associations leur proposant l'affiche d'information
- Envoi d'un mail aux personnes ayant un contrat « personne handicapée »
- Envoi d'un courrier en braille + texte écrit en gros caractères aux personnes ayant un contrat « personne déficiente visuelle »

Communiqué de presse

Transmission par les personnes aveugles impliquées dans leur réseau

APF-FH- Claire RICHARD : cette distinction entre les deux cartes peut être aussi utile aux personnes déficientes cognitives qui ne peuvent lire les informations écrites.

Florian BRETON : nous avons pensé au handicap visuel et, en effet, si certaines mesures sont utiles à d'autres personnes en situation de handicap, c'est encore mieux. Nous pourrions améliorer le principe en échangeant avec les associations qui accompagnent les personnes en situation de handicap cognitif.

Des pastilles « rouges » et « jaunes » peuvent également être collées sur les cartes afin de permettre aux personnes malvoyantes qui ne lisent pas le braille puisse faire la même distinction entre les deux cartes.

AGAPEI-Mme CHAVE : la couleur rouge n'est pas recommandée, elle indique surtout une interdiction

ASTOLOSA – Ode PUNSOLA : relève que les couleurs des pastilles ne sont pas compatibles avec les personnes ayant le syndrome d'Uscher. Cette carte est-elle accessible dans toutes les agences Tisséo ?

Florian Breton : L'agence Arènes était seule au début à délivrer la carte, maintenant toutes agences sont dotées du matériel et les personnels sont formés. Toutes les suggestions permettant d'améliorer le service sont à prendre en compte.

Elargir le dispositif « mon métro d'image en image » au réseau structurant

Le label Linéo est l'assurance d'une offre « Haute Qualité de service » avec notamment l'affichage Linéo 100% accessible dès la mise en exploitation des lignes.

Les associations de la CARUT plus particulièrement concernées par le handicap cognitif et mental ont réagi pour que ces déficiences soient prises en compte dans l'information. Elles demandent une information directionnelle adaptée pour que ce mode de transport performant, apprécié et beaucoup utilisé en correspondance avec le métro puisse être accessible à tous.

Lors de l'atelier du 11 décembre 2019 a été abordée la faisabilité de l'extension du dispositif « mon métro d'image en image » au réseau structurant. Lancement d'une étude de conception basée sur les principes du dispositif « mon métro d'image en image »

Postulat de départ

Il semble peu pertinent de doter tous les arrêts des lignes de tram et des lignes Linéo de visuels. D'autant qu'en extérieur, l'usager peut se repérer à l'environnement (bâtiments, espaces publics,...) pour reconnaître son arrêt de descente.

Pour rappel :

- Tram + Linéo représentent près de 300 arrêts à ce jour
- 37 stations de métro sont aujourd'hui dotées de visuels « mon métro d'image en image »
- 21 stations sont prévues pour la 3ème ligne de métro, qui amènera à 55 visuels

Problématique : Repérer l'arrêt et le sens de sa ligne

La personne handicapée ayant des difficultés à mémoriser un déplacement ou ne sachant pas lire peut rencontrer des problèmes non seulement pour trouver l'arrêt de sa ligne mais de plus pour prendre le bus dans la bonne direction.

Le symbole de la direction de la ligne apparaîtrait à l'arrêt / la station et sur le bandeau à l'avant du véhicule.

Cela permet de percevoir :

- si l'arrêt où l'on se trouve est desservi par notre ligne dans le bon sens
- si le bus qui arrive à l'arrêt est celui qui dessert notre destination

La notion de direction d'une ligne est aujourd'hui systématiquement liée au terminus desservi.

La création du visuel devra s'attacher à la direction globale de la ligne et pourrait se détacher du nom du terminus.

Il sera nécessaire de mettre en place un travail en mode « projet » sur la base de la méthodologie de création des visuels du métro.

Jean-Michel LATTES remercie les membres de la CARUT qui ont participé aux nombreuses réunions tout au long du mandat. Pour sa part, comme il l'avait annoncé, il a présidé toutes les réunions importantes à l'exception de quelques-unes. Ces rencontres CARUT sont indispensables à une évolution constante de l'accessibilité du réseau. Il remercie l'ensemble des techniciens, chefs de projets de Tisséo collectivités, Tisséo Voyageurs, Tisséo Ingénierie pour tout le travail réalisé ainsi que les deux animateurs de la mise en œuvre de la politique d'accessibilité Marie-Hélène TEXIER et Jean-Claude BERNARD.